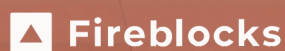


EDITION 2025

WEB3 & CRYPTO EN FRANCE ET EN EUROPE

Vers une adoption durable et institutionnelle



L'Adan est fière de présenter cette nouvelle édition de son étude *"Web3 & crypto en France et en Europe"*, véritable baromètre de référence pour comprendre l'évolution du secteur et les dynamiques d'adoption et de structuration qui s'opèrent en France et en Europe. Cette année encore, les enseignements sont nombreux, et leur message est clair : le Web3 s'impose comme une réalité économique et technologique, pourtant encore sous-estimée.

Alors que l'année 2024 a marqué un tournant pour le marché des crypto-actifs, 2025 s'ouvre sur une année clé où les ambitions devront se concrétiser. Loin d'être une simple continuité, cette nouvelle étape sera décisive pour mesurer l'impact réel des avancées réglementaires et économiques observées l'an dernier. Avec Bitcoin dépassant les 100 000 euros de capitalisation et une adoption croissante, l'industrie a prouvé sa robustesse et son attrait tant pour les institutionnels que pour les particuliers. La notoriété des cryptos-actifs n'a jamais été aussi élevée : plus de 90% des Français déclarent les connaître, et près d'un sur deux envisage d'y investir. Pourtant, la France peine encore à traduire cet engouement en dynamique d'adoption réelle. Pour la première fois depuis trois ans, le nombre de détenteurs de crypto-actifs recule légèrement, là où nos voisins européens stabilisent ou augmentent leurs taux d'adoption.

Ce paradoxe soulève une question centrale : notre environnement économique et réglementaire est-il suffisamment favorable pour faire émerger un écosystème Web3 compétitif en Europe et en France ? L'entrée en application du règlement *Markets in Crypto-Assets* ("MiCA") représente une avancée majeure en apportant un cadre structurant aux entreprises du secteur. Mais ce progrès ne doit pas masquer les nombreux défis qui subsistent : la France n'a encore délivré aucun agrément MiCA, la fiscalité reste mal adaptée, l'accès au financement et aux services bancaires demeure trop complexe pour de nombreuses entreprises, et la réglementation, bien qu'indispensable, est toujours perçue comme contraignante pour l'innovation.

En somme, le Web3 a besoin d'un cadre clair et équilibré, qui protège sans étouffer, qui encadre sans exclure, et qui permette aux entreprises européennes de rivaliser avec les plus grandes puissances technologiques mondiales.

Car le Web3, bien loin de se limiter aux crypto-actifs, est une révolution technologique qui redéfinit en profondeur nos infrastructures numériques, notre rapport à la finance et notre souveraineté économique. L'identité numérique décentralisée, la tokenisation des actifs, la finance décentralisée ou encore l'émergence de nouveaux modèles de paiements ne sont pas de simples tendances, mais sont des innovations de rupture qui pourraient repositionner l'Europe comme un leader du numérique. Encore faut-il en avoir la volonté et s'en donner les moyens.

Les entreprises du Web3 en France et en Europe ont fait preuve d'une résilience remarquable. Malgré un contexte réglementaire et des conditions de marché parfois difficiles, elles continuent d'innover, de recruter et d'investir dans le développement de nouvelles solutions. Cette étude met en lumière leur ambition et leur détermination à bâtir une industrie solide et compétitive. Mais elle révèle aussi leurs inquiétudes : sans cadre favorable, sans accès au financement, sans reconnaissance institutionnelle claire, combien de temps encore ces entreprises resteront-elles fidèles à nos territoires ?

L'Europe a désormais un choix à faire. Souhaite-t-elle être un moteur du Web3 ou se contentera-t-elle d'être spectatrice ? Pendant que les États-Unis, l'Asie et le Moyen-Orient redoublent d'efforts pour attirer les talents et les investissements, l'Europe semble encore hésitante, prisonnière d'une approche qui oscille entre précaution et inertie. Or, le Web3 ne nous attendra pas. **Les acteurs de l'industrie sont prêts à construire, à collaborer, à intégrer ces nouvelles technologies dans l'économie réelle.**

Cette étude démontre qu'une véritable stratégie d'adoption et de développement du Web3 en Europe est nécessaire. Il ne s'agit plus de s'interroger sur la pertinence de ces technologies, mais d'identifier les conditions de leur pleine intégration dans notre économie. La question n'est pas de savoir si l'Europe peut jouer un rôle dans cette évolution, mais si elle choisira d'être un moteur ou un simple spectateur.

L'Adan continuera d'agir avec détermination pour accompagner cette transition et défendre un cadre propice à l'innovation, à la compétitivité et à la souveraineté numériques. **L'avenir du Web3 se joue maintenant : à nous d'agir.**

Laurent Ovion

Président de l'Adan

Deloitte a l'honneur de vous présenter la quatrième édition de l'étude Adan sur l'adoption du Web3 & des crypto-actifs en France et en Europe. Un support pour tous les acteurs actuels et futurs de cette nouvelle industrie, qui vise à apporter un éclairage sur l'évolution du secteur, ses succès, ses défis et, surtout, sa résilience année après année. Cette nouvelle édition est le fruit d'un partenariat fort entre l'Adan et Deloitte. Elle s'appuie par ailleurs sur les classiques des éditions précédentes, et contient aussi son lot de nouveautés que je vous invite à découvrir.

Avant d'en dévoiler les premiers éléments, nous souhaitons remercier les équipes de l'Adan pour leur confiance et engagement au cours de cette première année de collaboration. Nous tenons également à saluer l'Ipsos et l'ensemble des sponsors, dont le soutien constant et sans faille rend possible chaque année la réalisation de cette étude tant attendue. Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude envers tous les répondants et répondantes aux questionnaires et entretiens formels. Votre implication, à l'instar de votre dévouement pour cette industrie, constitue la colonne vertébrale de cette édition et permet aujourd'hui d'en partager les précieux enseignements avec le plus grand nombre : individus, entreprises et pouvoirs publics.

Cette année, les résultats révèlent une stabilité notable de l'adoption des crypto-actifs en France. Ce constat contraste avec les tendances observées dans plusieurs autres pays européens, où la dynamique de croissance s'est poursuivie en 2024. Bien que la France bénéficie d'un positionnement historique fort sur ces technologies, certains pays européens accélèrent leur adoption, mettant en évidence un écart qu'il conviendrait de réduire à moyen terme pour maintenir la souveraineté numérique de notre pays. Dans les pays où l'adoption est la plus marquée, la communication institutionnelle semble proactive et ciblée, à l'instar du Trésor Britannique et sa législation des stablecoins régulés. Les pouvoirs publics français ont donc un rôle essentiel à jouer pour structurer et accompagner cette adoption.

L'analyse de l'industrie du Web3 met quant à elle en lumière un dynamisme accru. La France et l'Europe conservent leur statut de pôles d'innovation, développant toujours plus de talents et de nouvelles idées. La reprise de la croissance de l'emploi dans l'écosystème, ainsi que l'augmentation du nombre de startups ayant levé des fonds, illustrent un engouement renouvelé pour des solutions et services diversifiés, tant pour les particuliers que pour les institutionnels. Dans ce contexte porteur, il est crucial que l'Europe intensifie ses efforts pour stimuler l'investissement et préserver sa souveraineté face à la concurrence internationale. Le renforcement de la souveraineté européenne en matière de financement constitue bien plus qu'un simple enjeu économique : il s'agit d'une condition indispensable pour développer une industrie Web3 solide et pérenne. En 2024, seules 32 % des levées de fonds des startups européennes provenaient de capitaux européens, alors que, pour comparaison, 73 % des fonds levés par les startups américaines étaient d'origine nationale.

Enfin, nous avons souhaité consacrer un dernier focus à la résilience du secteur Web3, un modèle dont les autres secteurs pourraient s'inspirer tant il continue de se développer malgré les défis et crises qu'il rencontre. Cette étude met en lumière les leviers mobilisés par les fleurons français et européens pour poursuivre leur développement dans un environnement économique en constante évolution et influencé par des facteurs externes tant positifs que négatifs. Elle met également en avant des équipes terrain Web3 via des encarts dédiés, des « vis ma vie » avec des témoignages riches et passionnants que je vous invite à lire également.

Les derniers mots introductifs iront à ma propre équipe, qui rend cette aventure si constructive et si intense au quotidien depuis 4 ans chez Deloitte : merci, bravo et **keep buidling !**

Marie-Line Ricard

Associée Global FSI Blockchain & Web3 Leader, Deloitte



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1

VOLET ADOPTION

1	RAPPORT DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS AUX CRYPTOACTIFS	16
1.1	NOTORIÉTÉ DES CRYPTO ACTIFS	16
1.2	NOMBRE DE DÉTENTEURS ET INTÉRESSÉS	17
1.3	PROFIL TYPE DE L'INVESTISSEUR ET SES MODALITÉS D'INVESTISSEMENT	23
2	MOTIVATIONS DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX CRYPTO-ACTIFS ET AUX POLITIQUES ASSOCIÉES	28
2.1	MOTIVATIONS DE L'INVESTISSEMENT ET DU NON-INVESTISSEMENT	28
2.2	NOUVEAUX USAGES / NOUVEAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'INTERNET DE LA VALEUR & L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE	32
2.3	RAPPORT À LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE EN MATIÈRE DE CRYPTO-ACTIFS	36
3	PERCEPTION DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX ENTITÉS TIERCES PERMETTANT L'ACCÈS AUX CRYPTO-ACTIFS	40
3.1	INTERMÉDIAIRES ET CANAUX DE DISTRIBUTION	40
3.2	PRESTATAIRES DE SERVICES SUR ACTIFS NUMÉRIQUES (PSAN)	42
3.3	CONSERVATION DE CRYPTO-ACTIFS	42
3.4	POSITIONNEMENT DES BANQUES VIS-À-VIS DES FRANÇAIS ET DES CRYPTO-ACTIFS	45

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 2

VOLET INDUSTRIE

1	ÉTAT DES LIEUX DE L'INDUSTRIE DU WEB3	50
	1.1 PROFIL DES ENTREPRISES	50
	1.2 EMPLOYABILITÉ DU SECTEUR	56
	1.3 FINANCEMENT ET LEVÉE DE FONDS	58
	1.4 IMPACT DES RÉGLEMENTATIONS	64
2	RÉSILIENCE ET PROJECTIONS	67
	2.1 LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES WEB3	67
	2.2 PROJECTIONS : UN RENOUVEAU POUR L'ÉCOSYSTEME WEB3	69



La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.



Depuis 100 ans, la Banque Delubac & Cie met sa hardiesse et son ingéniosité au service de ceux qui osent. Notre indépendance nous garantit une réelle liberté de proposition, à la hauteur des enjeux de nos clients. Les activités de notre Banque sont actuellement centrées autour de deux grands métiers : la gestion de patrimoine (gestion de fortune, banque patrimoniale et gestion d'actifs), et la banque commerciale et d'investissement (banque d'affaires, banque des entreprises, correspondance bancaire). Nous avons développé des expertises à forte valeur ajoutée sur des activités peu traitées par la place du fait de la complexité de leurs défis : entreprises en difficulté, administrateurs de biens, import/export de/vers des pays complexes, secteur tech et Web3. Nous sommes la 1^{re} banque à avoir été enregistrée PSAN en 2022 et proposons une offre complète autour des cryptoactifs.

ripple

Ripple est le principal fournisseur d'infrastructure d'actifs numériques pour les institutions financières – offrant des logiciels simples, conformes et fiables qui optimisent l'efficacité, réduisent les frictions et favorisent l'innovation dans la finance mondiale. Les solutions de Ripple s'appuient sur le XRP Ledger et son actif numérique natif, XRP, conçu spécifiquement pour permettre des transactions rapides, peu coûteuses et hautement scalables, adaptées aux développeurs et aux acteurs financiers. Fort d'une expérience reconnue auprès des régulateurs et des décideurs du monde entier, Ripple innove dans l'économie des actifs numériques grâce à ses solutions de paiement, de conservation et de stablecoins, renforçant ainsi la crédibilité et la confiance dans la blockchain d'entreprise. Aux côtés de ses clients, partenaires et de la communauté des développeurs, Ripple transforme la manière dont le monde crée, stocke, gère et transfère la valeur.

bitpanda

Bitpanda est une plateforme autrichienne d'échange d'actifs numériques, fondée en 2014. Elle compte plus de 6 millions d'utilisateurs et permet d'investir dans plus de 3000 actifs dont 550 actifs numériques, incluant cryptomonnaies, actions fractionnées, ETF, métaux précieux et matières premières. Réputée pour son interface intuitive, elle facilite l'investissement pour tous. Active dans plusieurs pays européens, Bitpanda est une plateforme réglementée et a récemment obtenu la licence MiCAR auprès des autorités Maltaises et Allemandes.



Cube3 est l'accélérateur des startups Web3 les plus prometteuses, conçu par des entrepreneurs pour des entrepreneurs. Via son programme d'accompagnement intensif sur plusieurs mois, Cube3 offre chaque année à une poignée de porteurs de projets, triés sur le volet parmi 200+ candidatures, un accompagnement complet : un programme de mentoring, des conseils d'experts, des accès à des financements, et un réseau de contacts influents et déterminants pour leur avenir. Un parcours spécifiquement adapté aux applications et aux besoins de l'écosystème Web3, notamment grâce à ses partenariats avec les plus grosses blockchains. Unique en son genre, Cube3 associe également une puissante force de frappe médiatique et le savoir-faire d'une entreprise de production audiovisuelle pour proposer à ses startups un tremplin vers la notoriété et la légitimité. Notre mission en 3 mots ? Structurer, financer et propulser les entrepreneurs de demain. Pour en savoir plus : www.cube3.fr

Fireblocks

Fireblocks est l'une des entreprises d'infrastructure d'actifs numériques les plus fiables et éprouvées au monde, permettant aux organisations de toutes tailles de construire, exploiter et développer leur activité sur la blockchain. Grâce à une plateforme sécurisée, scalable, et complète, nous simplifions la conservation, la tokenisation, les paiements, le règlement et le trading au sein du plus vaste écosystème d'échanges, de dépositaires, de banques, de prestataires de paiement et d'émetteurs de stablecoins. Plus de 2 000 organisations – dont BNY, Galaxy et Revolut – font confiance à Fireblocks pour sécuriser plus de 7 000 milliards de dollars de transactions d'actifs numériques sur 100 blockchains et plus de 250 millions de portefeuilles. En savoir plus sur fireblocks.com.



Hexarq est la filiale du Groupe BPCE spécialisée sur les actifs numériques. Hexarq dispose depuis fin 2024 d'un agrément délivré par l'AMF lui permettant d'opérer des services de conservation d'actifs numériques, d'achat/vente d'actifs numériques contre monnaie ayant cours légal et d'échange d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques. Le Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France, est un groupe coopératif au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et institutionnels. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de banque de grande clientèle, avec Natixis Corporate & Investment Banking, et de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers.



Keytrade Bank est le leader sur le marché belge de la banque et de l'investissement en ligne avec une offre complète. Les clients de Keytrade Bank peuvent trouver tout ce qu'ils attendent d'une banque (compte à vue, compte d'épargne, cartes, possibilité d'investissement en actions, fonds (...), épargne pension, crédit hypothécaire...) et cela sans devoir se déplacer. Ils sont complètement autonomes dans la gestion de leurs opérations bancaires et boursières, 24h/24, 7 jours sur 7. Keytrade Bank fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.



Truffle Capital

Fondé en 2001, Truffle Capital est un fonds de VC européen indépendant, spécialisé dans la Fintech. Dirigée par Bernard-Louis Roques, Truffle Capital accompagne plus de 15 sociétés avec un focus particulier sur les scale-ups européennes. Nous identifions la blockchain comme une infrastructure essentielle des échanges de demain et une tendance technologique majeure. Nous nous engageons activement dans ce domaine, notamment avec un premier investissement dans Wyden, fournisseur d'infrastructure de trading d'actifs digitaux pour les institutionnels. Depuis sa création, Truffle Capital a levé plus de 1,2 milliard d'euros et accompagné plus de 120 sociétés, dont près de la moitié a réalisé une sortie. La société dispose aujourd'hui de 500 M€ d'actifs sous gestion.



wyden

Wyden est un leader mondial dans les technologies de trading d'actifs numériques pour les institutions et permet aux institutions financières réglementées de proposer des produits et services liés aux actifs numériques. En couvrant l'ensemble du cycle de vie des transactions et en assurant une intégration fluide avec les solutions de conservation, les systèmes bancaires centraux et la gestion de portefeuille, ainsi qu'une automatisation complète du trading, la plateforme Wyden optimise le trading d'actifs numériques. Conçue par une équipe de vétérans des systèmes de trading et d'experts en actifs numériques, Wyden propose des solutions d'infrastructure intégrées de premier ordre, répondant aux exigences institutionnelles les plus élevées. Basée à Zurich, Wyden possède plusieurs hubs produits en Pologne et des bureaux à Singapour et New York.



VOLET ADOPTION

MÉTHODOLOGIE ET TERMES EMPLOYÉS	15
RAPPORT DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS AUX CRYPTOACTIFS	16
MOTIVATIONS DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX CRYPTO-ACTIFS ET AUX POLITIQUES ASSOCIÉES	28
PERCEPTION DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX ENTITÉS TIERCES PERMETTANT L'ACCÈS AUX CRYPTO-ACTIFS	40

MÉTHODOLOGIE ET TERMES EMPLOYÉS

Le volet Adoption de l'édition 2025 repose sur une étude Ipsos réalisée en ligne. L'échantillon en France est de taille similaire à celui de la précédente étude « Web 3 et crypto en France et en Europe : poursuite de l'adoption et de la croissance du secteur » : 2000 répondants âgés de plus de 18 ans et représentatifs de la population française en termes d'âge, de genre, de catégorie socio-professionnelle et de lieu de résidence. Les comparaisons avec les éditions précédentes s'appuient sur des échantillons de taille équivalente. L'adoption des crypto-actifs a également été analysée dans cinq autres pays européens : l'Allemagne, l'Italie, les Pays Bas, la Belgique et le Royaume-Uni. Chacun de ces pays compte 1 000 répondants, âgés de 18 et plus, et représentatifs de la population de chaque pays (âge, genre, occupation, région).

Nous faisons référence aux pays européens dans leur acception géographique, incluant ainsi le Royaume-Uni malgré sa sortie de l'Union européenne. Les termes "crypto-actifs" ou "crypto" sont utilisés sans distinction pour désigner l'ensemble des cryptomonnaies, jetons non-fongibles (NFT), stablecoins régulés et autres actifs.

Afin de refléter l'évolution des usages et d'adapter notre étude au contexte actuel, certaines questions ont été supprimées, d'autres ajoutées ou reformulées comparativement aux précédentes éditions. Enfin, le sondage de la présente édition a été réalisé en janvier 2025, soit 12 mois après celui de l'édition précédente.

TERMES EMPLOYÉS

LES INVESTISSEURS

Personnes qui détiennent ou ont déjà détenu des crypto-actifs

LES DÉTENTEURS

Personnes qui détiennent des crypto-actifs à la date de l'étude

LES DÉTENTEURS ACTIFS

Détenteurs de crypto-actifs actuels qui en font toujours l'acquisition

LES ANCIENS DÉTENTEURS

Répondants ayant détenu des crypto-actifs dans le passé mais n'en ayant plus à la date de l'étude

LES INTENTIONNISTES

Répondants qui envisagent l'acquisition de crypto-actifs dans un futur proche

LES INTÉRESSÉS

Somme des investisseurs et intentionnistes

LES RÉFRACTAIRES

Répondants qui ne souhaitent pas faire l'acquisition de crypto-actifs

Le rapport des Français aux crypto-actifs



 /  significativement supérieur / inférieur vs vague précédente

1. RAPPORT DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS AUX CRYPTOACTIFS

En 2024, le marché des cryptomonnaies a connu une croissance significative, atteignant une capitalisation record d'environ 3 910 milliards d'euros en décembre¹. Le Bitcoin a vu sa valeur dépasser les 100 000 euros, porté par des dynamiques socio-politiques favorables. Toutefois, cette progression rapide a également suscité des préoccupations quant à la volatilité du marché et aux incertitudes réglementaires, incitant certains investisseurs à adopter une approche plus prudente.

1.1 NOTORIÉTÉ DES CRYPTO ACTIFS

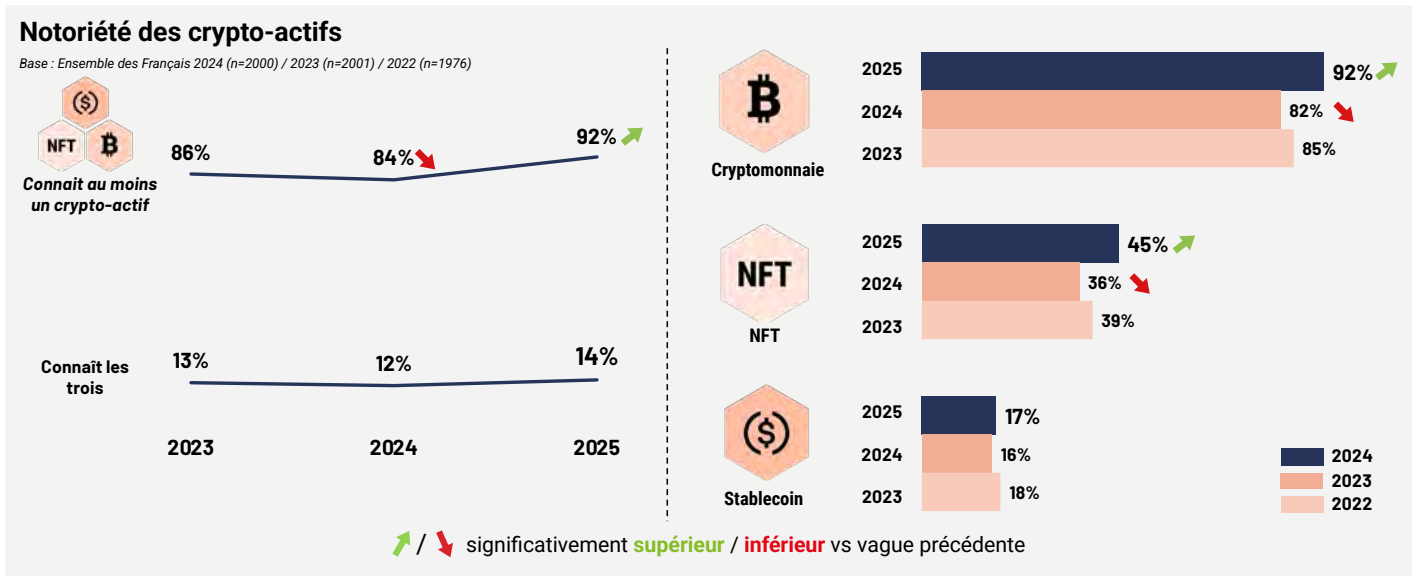
En France, l'année a été marquée par un contexte macroéconomique complexe, avec une inflation qui se modère progressivement (2%) mais des taux d'intérêt qui demeurent élevés (2,80%)². Ces conditions n'ont toutefois pas affecté la notoriété des crypto-actifs, qui a progressé après une période de stabilisation : en 2025, 92% des Français connaissent les crypto-actifs, soit une augmentation de 8 points par rapport à 2024 (84%).

Cette évolution résulte d'un regain d'intérêt, notamment porté par un marché dynamique et une couverture médiatique accrue, permettant de dépasser les niveaux déjà très élevés l'année précédente.

Les NFTs ont également connu une progression significative, atteignant une notoriété de 45% cette année, contre 36% en 2024, tandis que les stablecoins régulés maintiennent une notoriété stable à 17%.

Les tendances en Europe sont similaires, bien que la Belgique affiche un léger retard (81% de notoriété). Les NFT connaissent une forte progression au Royaume-Uni (62%, +13 pts).

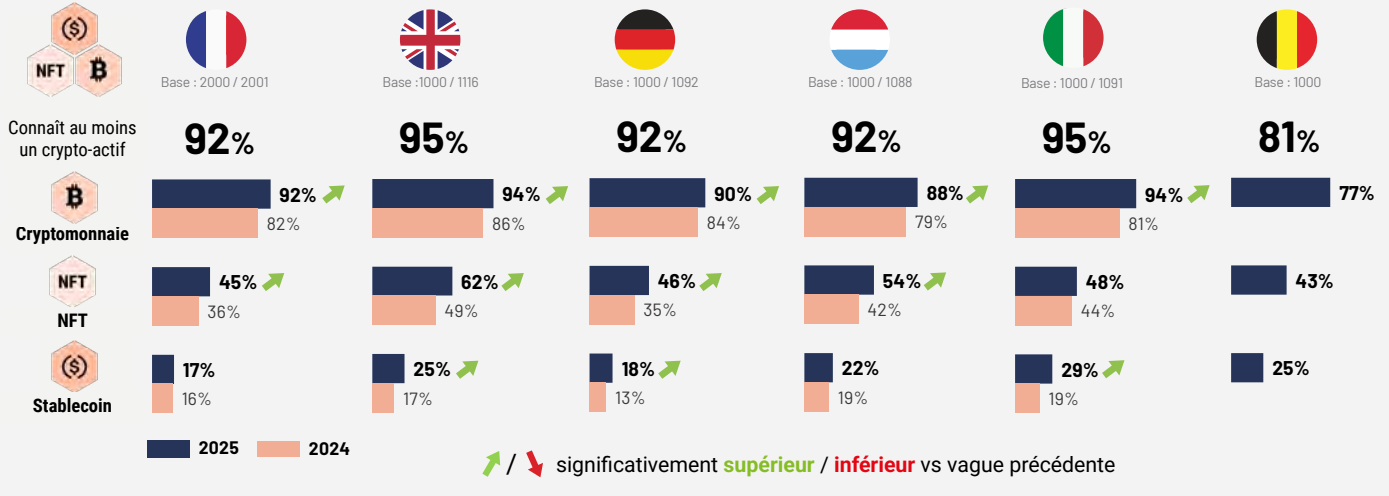
En revanche, la France et l'Allemagne accusent un retard sur la connaissance des stablecoins régulés par rapport à la moyenne européenne (respectivement 17 et 18%), alors que l'Italie (29%), le Royaume-Uni (25%) et la Belgique (25%) affichent des taux plus élevés.



¹ <https://www.coingecko.com/>
² <https://insee.fr/>

Notoriété des crypto-actifs

Base : Ensemble des populations



En 2025 comme en 2024, les Français continuent de privilégier les réseaux sociaux et les médias généralistes pour s'informer sur les crypto-actifs (26% des connaisseurs de crypto-actifs). Cette stabilité témoigne d'une normalisation de la couverture médiatique des

sujets liés aux crypto-actifs. Parmi les autres sources d'information, les proches occupent également une place significative (25%). Par ailleurs, les personnes familiarisées des stablecoins régulés ont tendance à s'appuyer sur des sources plus variées et spécialisées.

1.2 NOMBRE DE DÉTENTEURS ET INTÉRESSÉS

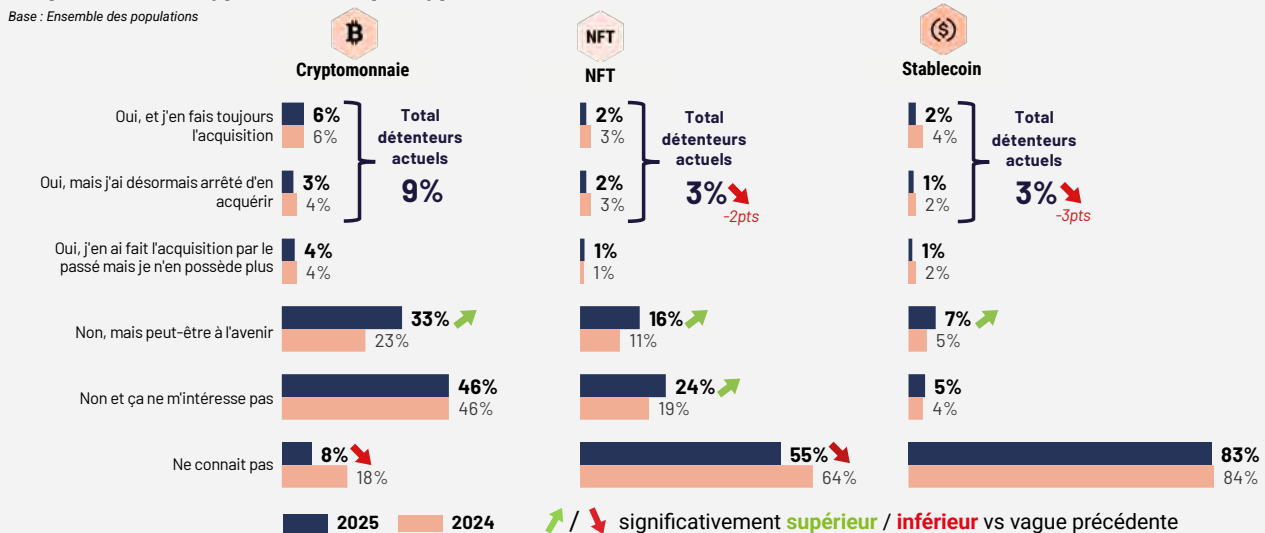
EN FRANCE

Malgré une forte progression de leur notoriété, l'acquisition et la détention de crypto-actifs restent stables en 2025. Début 2025, 10% des Français déclarent détenir au moins un crypto-actif, en léger recul par rapport à 2024 (12%), soit environ 5,5 millions de personnes. Parmi eux, la part des détenteurs actifs s'est stabilisée

à 7%. Les cryptomonnaies restent les actifs les plus détenus : 13% des Français déclarent en avoir possédé, et 9% en détiennent encore. L'intérêt demeure fort, avec près de 1 Français sur 3 envisageant une acquisition en 2025. Parmi eux, la majorité se tournerait vers les cryptomonnaies (77%), plutôt que vers les NFT (14%) ou les stablecoins régulés (10%).

Acquisition de crypto-actifs – par type d'actif

Base : Ensemble des populations



Le risque d'abandon demeure faible en 2025, les détenteurs actifs poursuivant majoritairement leurs investissements. En effet, parmi les 7% de Français détenteurs actifs, 94% prévoient de continuer l'acquisition de crypto-actifs en 2025.

En comparaison, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a relevé dans sa *Lettre de l'observatoire de l'épargne* de janvier 2025³ un maintien de l'intérêt des Français pour les investissements en actions, atteignant 30%. Cette tendance est particulièrement marquée chez les jeunes, qui privilégient le potentiel de rendement élevé malgré les risques associés à ces placements. (Source AMF)

EN SYNTHÈSE

En 2025, les perspectives de développement des crypto-actifs restent solides en France. Le risque de sortie parmi les détenteurs actifs demeure faible, tandis que les anciens détenteurs ne manifestent pas de réticence à se repositionner sur ce marché. A ce jour, l'intérêt continue de croître et 46% de la population française a déjà acquis ou envisage d'acquies des cryptomonnaies (+13pts vs 2024).

Évolution des différents actifs

Malgré l'enthousiasme général pour les cryptomonnaies, les deux autres classes d'actifs étudiées restent en recul :



Stablecoin

Les stablecoins régulés : détenus par 3% des Français, contre 6% début 2024

Ce repli peut potentiellement s'expliquer par un manque de connaissances du grand public et une adoption de ces actifs encore majoritairement liée à l'écosystème crypto et à la DeFi



NFT

Les NFT : 5% des Français en ont possédé mais seulement 3% en détiennent encore

L'absence de nouveaux cas d'usage grand public à court terme et la transition des infrastructures vers une échelle plus large redéfinissent les dynamiques de ces actifs⁴

Profil des investisseurs et tendances

Les tendances actuelles dessinent un profil type d'investisseur :

- Majoritairement jeune (42% de 18-34 ans)
- Plutôt aisé (45% de Catégories Socio-professionnelles favorisées – CSP+)
- Principalement masculin (67% d'hommes)

Il est également important de rappeler que cette analyse porte exclusivement sur des populations majeures et repose sur un échantillon représentatif de la population française en termes de genre, âge, catégorie socio-professionnelle

³ <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/lettres-de-l-observatoire-de-lepargne/lettre-de-l-observatoire-de-lepargne-de-lamf-ndeg60-janvier-2025>

⁴ <https://a16zcrypto.com/posts/article/state-of-crypto-report-2024/>



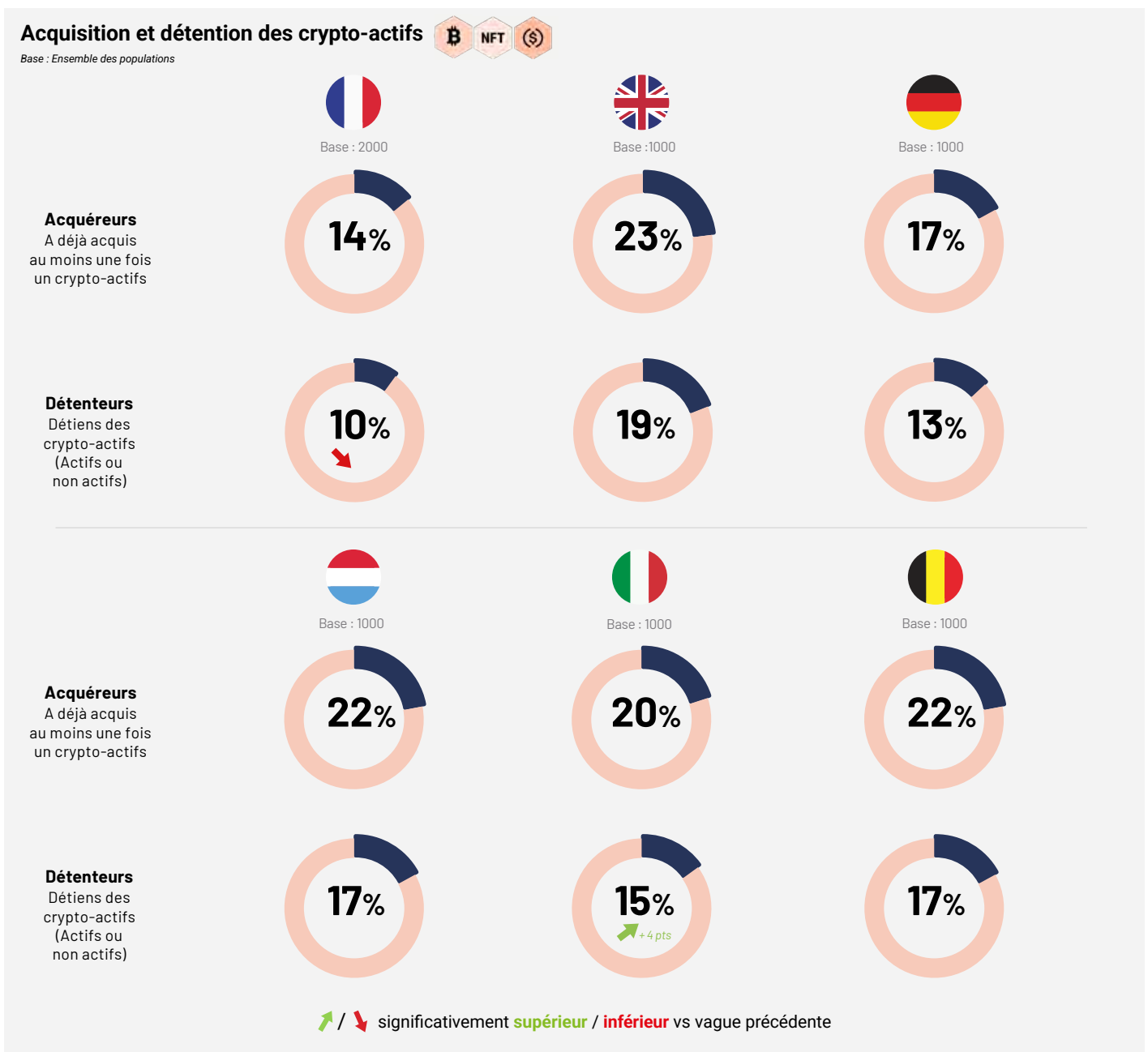
L'étude 2025 met en lumière une dynamique positive pour l'écosystème. La notoriété du secteur atteint des sommets : plus de 90 % des sondés connaissent les cryptomonnaies. Cette progression montre un intérêt croissant, mais le passage de la curiosité à l'usage réel reste limité. 10 % des Français détiennent des crypto-actifs, signe que l'accessibilité et la pédagogie restent des défis clés. Le potentiel de croissance est immense pour les startups qui simplifient l'expérience utilisateur et créent des cas d'usage concrets avec ces technologies. L'étude révèle aussi une évolution des motivations des investisseurs. Si le rendement reste un facteur important, les cryptos sont de moins en moins perçus comme un refuge contre l'inflation. Cela oblige le Web3 à dépasser la logique spéculative et à démontrer sa valeur dans des secteurs concrets. La finance décentralisée, les stablecoins ou encore la tokenisation ouvrent de nouvelles perspectives. Ce type d'innovation montre comment le Web3 peut structurer des marchés entiers et capter un nouveau public. L'exemple de DOWGO, startup accompagnée par cube3, qui permet d'investir directement dans des projets d'énergie renouvelable en Europe via la tokenisation d'obligations vertes et de KWh en est un de ces exemples parlant.

L'heure est donc à l'accélération. Le Web3 est à un tournant et s'intègre à des tendances majeures : agents IA, évolution de l'éducation numérique, transformation des paiements et nouveaux modèles d'épargne, Bitcoin en tête, s'imposant au delà de l'épargne personnelle jusque dans les États les plus puissants du monde, devenant un nouvel outil monétaire et stratégique d'ampleur. L'innovation ne consiste pas seulement à optimiser l'existant, mais à ouvrir de nouvelles voies. C'est cette ambition qui nous anime : accompagner des entrepreneurs qui créent les usages de demain. À l'image du protocole TCP/IP qui a rendu Internet omniprésent sans que l'utilisateur en ait conscience, le Web3 est en train de s'intégrer progressivement dans notre quotidien. Son avenir ne repose pas sur la spéculation, mais sur une adoption fluide et intuitive, où les blockchains deviennent un socle invisible, garantissant des transactions fiables, une meilleure traçabilité et une nouvelle manière de conserver la valeur dans le temps.

EN EUROPE

Parmi les pays sondés, le Royaume-Uni affiche le taux de détenteurs de crypto-actifs le plus élevé, avec 19% de sa population. L'Italie, qui enregistre une progression notable de 4 points (15% de détenteurs), et les autres pays analysés affiche des taux d'acquisition et de détention similaires, avec 17% aux Pays-Bas et 13% en Allemagne. La Belgique arrive dans ce panel en présentant un taux d'acquisition de 17%. Comme mentionné précédemment, la France arrive ensuite en termes de détention actuelle de crypto-actifs (10%).

Après un recul généralisé, l'intérêt des populations à s'intéresser aux cryptomonnaies progresse partout en Europe : +17 pts en Italie (39%), +15 pts en Allemagne (30%) et +12 pts au Royaume-Uni (25%). En France, la hausse est de 10 points, portant le taux à 33%, juste derrière l'Italie.



EN SYNTHÈSE

Depuis trois ans, la France accuse un retard en matière d'adoption des crypto-actifs. Pour la première fois sur cette période, leur adoption recule légèrement parmi les Français, alors qu'elle se stabilise ou progresse dans les autres pays sondés. En parallèle, le niveau de connaissance des crypto-actifs continue d'évoluer dans la lignée de 2024, suivant une tendance similaire aux années précédentes dans l'ensemble des pays. Cette dynamique semble atténuer les disparités culturelles et nationales, favorisant une convergence progressive de l'adoption.

Concernant les NFT et les stablecoins régulés, une tendance similaire se dessine à l'échelle européenne : les détenteurs actifs de NFT augmentent de 5 points au Royaume-Uni, de 3 points en Italie, et de 1 point aux Pays-Bas, tandis que les détenteurs passifs restent stables. Tous les pays étudiés enregistrent une hausse du nombre d'intentionnistes pour les NFT et les stablecoins régulés. L'Italie est en progression sur le segment des intentionnistes. La France se positionne en deuxième place en Europe pour ces deux catégories d'actifs.

Sur le segment des NFT, la France se distingue par une augmentation des réfractaires (+15 points par rapport à 2024), alors que ses voisins enregistrent une stabilisation générale de ce chiffre. Cette hausse doit cependant être relativisée : les réfractaires représentent 24% de la population en France, un niveau inférieur à celui du Royaume-Uni (35%) et des Pays-Bas (33%).

Du côté des stablecoins régulés, la tendance est homogène parmi les pays étudiés avec des taux relativement similaires et stables par rapport à l'année précédente.



« La montée en puissance des actifs numériques s'accompagne d'une diversification des profils d'investisseurs et de leurs attentes. Bien que de plus en plus de particuliers s'initient à ces actifs, un déficit d'information persiste pour le public belge : 81 % des répondants en Belgique déclarent connaître au moins un crypto-actif, contre 93 % en moyenne dans le reste de l'Europe. Cette disparité encourage une démarche d'éducation financière, un enjeu majeur où les banques et les autorités de régulation ont un rôle à jouer. La Belgique affiche paradoxalement l'un des taux de détention de cryptomonnaies les plus élevés en Europe (17% derrière l'UK). Celles-ci s'inscrivent avant tout dans une logique de diversification patrimoniale, avec une part déjà significative de l'épargne investie dans ces actifs (en moyenne 20% chez les consommateurs qui détiennent effectivement des cryptomonnaies). Cette tendance devrait s'accroître à l'avenir, entraînant une demande croissante sur le marché.

En tant que banque active dans les domaines de l'épargne et de l'investissement, il nous paraît donc naturel de nous pencher sur cet écosystème. Tout comme d'autres établissements bancaires en Belgique, nous suivons avec attention l'évolution du cadre réglementaire et les opportunités qui en découleront.

Au-delà du rendement, les consommateurs recherchent aussi simplicité, transparence et sécurité. L'accompagnement par des institutions financières reconnues et locales et une meilleure éducation aux actifs numériques sont essentiels pour structurer ce marché en mutation. Pour la première fois, la visibilité sur les données belges apporte un éclairage précieux. » - CMO Keytrade Bank, Morgan Libert.

1.3 PROFIL TYPE DE L'INVESTISSEUR ET SES MODALITES D'INVESTISSEMENT

D'après notre échantillon, 67% des investisseurs de crypto-actifs en France sont des hommes, contre 33% de femmes, marquant un léger rééquilibrage par rapport à l'année précédente, où les hommes représentaient 70% des investisseurs.

Le baromètre de l'épargne et de l'investissement publié par l'AMF⁵ l'année dernière mettait déjà en évidence cette disparité entre les sexes, observable sur d'autres classes d'actifs, notamment les actions d'entreprises cotées, dans des proportions similaires.

Le nouveau baromètre publié en janvier 2025⁶ identifie plusieurs facteurs expliquant ces différences, en lien avec les spécificités des investissements en crypto-actifs :

- un besoin accru d'informations, malgré le développement progressif de canaux traditionnels offrant du conseil, tels que les conseillers en gestion de patrimoine (CGP) et les institutions financières intégrant progressivement ces actifs dans leurs offres ;
- une perception de l'investissement comme le plus risqué parmi les différentes classes d'actifs (devant les actions).

La surreprésentation des jeunes parmi les détenteurs de crypto-actifs est cette année moins marquée, avec une répartition plus homogène au sein des moins de 45 ans. Aujourd'hui, 42% des investisseurs ont moins de 35 ans, contre 57% l'année dernière. La tranche des 18-24 ans se stabilise à 18%, un niveau désormais surpassé par la tranche 35-44 ans (24%), tandis que les populations âgées de 45 ans et plus affichent une baisse généralisée.

Ces données confirment que les jeunes sont plus enclins à investir dans les crypto-actifs (23% d'investisseurs parmi

les 18-34 ans), reflétant une évolution des habitudes de consommation des produits et services numériques ainsi qu'une adoption rapide des nouvelles technologies. A l'inverse, ces mêmes facteurs ont constitué jusque-là des freins pour les générations plus âgées (9% d'investisseurs parmi les 45-65 ans), qui se familiarisent progressivement à ces technologies.

Les catégories socio-professionnelles supérieures (CSP+) représentent 45% des investisseurs de crypto-actifs en 2025., confirmant la tendance baissière observée ces 2 dernières années (56% en 2023 et 49% en 2024). Du côté des revenus, un rééquilibrage similaire est donc perceptible. La différence entre les foyers s'atténue par rapport aux années précédentes avec une répartition plus homogène : 28% des investisseurs gagnent plus de 48 000 euros par an, 27% disposent d'un revenu compris entre 30 000 à 45 000 euros par an, et 42% perçoivent moins de 30 000 euros annuels. Les foyers aux revenus les plus modeste restent donc la catégorie majoritaire parmi les détenteurs de crypto-actifs. Ces évolutions illustrent la démocratisation progressive des crypto-actifs, marquant un passage d'un marché de niche à un phénomène plus large, ancré dans différentes strates de la société.

En matière de répartition géographique, l'adoption des crypto-actifs s'étend à toutes les régions françaises, bien que d'importants écarts persistent entre les zones urbaines et rurales. La région parisienne concentre toujours une forte proportion de investisseurs (27%), tandis que 73% des détenteurs résident en province. Cet écart, qui s'était creusé ces deux années précédentes, tend néanmoins à se résorber légèrement en 2025.

5 https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2025-01/barometre-amf-2024-octobre-2024-version-publiable_0.pdf

6 <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/lettres-de-lobservatoire-de-lepargne/lettre-de-lobservatoire-de-lepargne-de-lamf-ndeg60-janvier-2025>

CARACTÉRISTIQUES DE L'INVESTISSEMENT TYPE

En 2025, le Bitcoin reste la cryptomonnaie la plus prisée des Français, avec 71% des investisseurs ayant déjà investi. Le nombre moyen de cryptomonnaies différentes détenues par investisseur s'établit à 2,2. Parmi les « détenteurs actifs », l'Ether (ETH) se démarque cette année, ce dernier surpassant Solana (SOL), qui occupait la troisième place en début d'année 2024. Le Binance Coin est en recul, désormais en 5e position, derrière le DogeCoin.

Concernant la fréquence des transactions, 88% des Français ayant déjà fait l'acquisition de crypto-actifs effectuent moins de deux transactions par mois, un niveau similaire à celui de 2022 après une baisse en 2023 (80%). Similairement, la part des détenteurs les plus actifs, réalisant plus de dix transactions par mois, est relativement stable à 3% en 2025.

En 2025, et dans la lignée de 2024, les données continuent de déconstruire le stéréotype des détenteurs de crypto-actifs assimilés à des traders, une population existante mais marginale.



LES PROPORTIONS DE L'INVESTISSEMENT

EN FRANCE

Les proportions d'investissement dans les crypto-actifs sont en légère baisse cette année par rapport aux années précédentes. La majorité des investisseurs (64%) reste prudente et alloue moins de 10% de leur épargne à cette classe d'actifs. Par ailleurs, 32% y consacrent entre 10% et 50% de leur capacité d'épargne, tandis que seuls 4% allouent entre 50% et 100%. En moyenne, la part de l'épargne dédiée aux crypto-actifs s'élève à 15% à la fin de l'année 2025 (-6 points vs 2024). Ces chiffres soulignent une gestion prudente du risque, particulièrement dans un contexte de forte volatilité et d'incertitudes du marché des cryptomonnaies observé sur l'année.

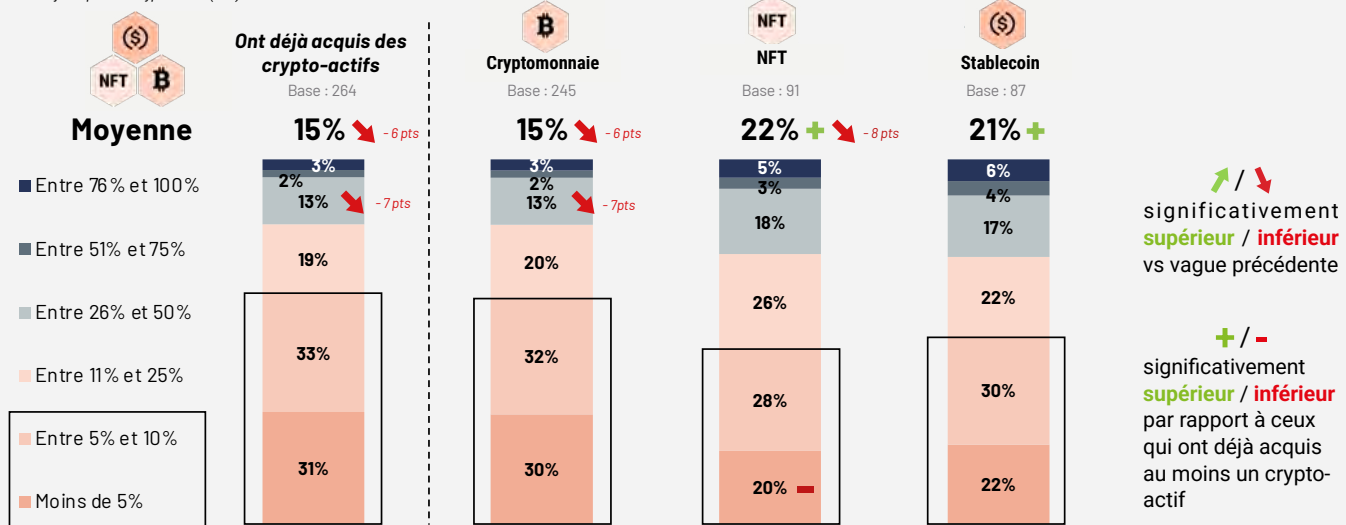
Parmi ceux ayant déjà détenu des cryptomonnaies, la proportion d'investisseurs pour lesquels ces actifs représentent moins de 10% de leur épargne totale a poursuivi la tendance baissière des deux dernières années, passant de 57% à 52%. À l'inverse, la proportion d'investisseurs allouant plus de 50% de leur épargne totale aux cryptomonnaies a été divisée par deux par rapport à l'année dernière, après une surexposition des détenteurs en 2024 (10%). La moyenne de l'épargne consacrée aux cryptomonnaies atteint ainsi 15%, un niveau équivalent à celui observé pour l'ensemble des crypto-actifs.

Concernant les NFT et les stablecoins régulés, les investisseurs y allouent respectivement 22% et 21% de leur épargne en moyenne. Ces profils, souvent déjà détenteurs de cryptomonnaies, témoignent de convictions fortes et sont plus enclins à prendre des positions d'investissement plus conséquentes.

En prenant en compte les volumes, les tendances démontrent une baisse de l'allocation relative aux crypto-actifs. Bien que la majorité des investisseurs en cryptomonnaies (81%) ait investi moins de 5 000 €, ce chiffre est en hausse par rapport à l'année précédente (73%). Peu de variations sont observées entre les différentes tranches d'investissement, à l'exception de la tranche haute : la proportion d'investisseurs ayant alloué entre 500 et 5000 € est passée de 39% à 40%, tandis que celle des investisseurs positionnés entre 10 000 € et 50 000€ a reculé à 4% (-6 points).

Part de l'épargne investie en crypto-actifs

Base : A déjà acquis des crypto-actifs (264)



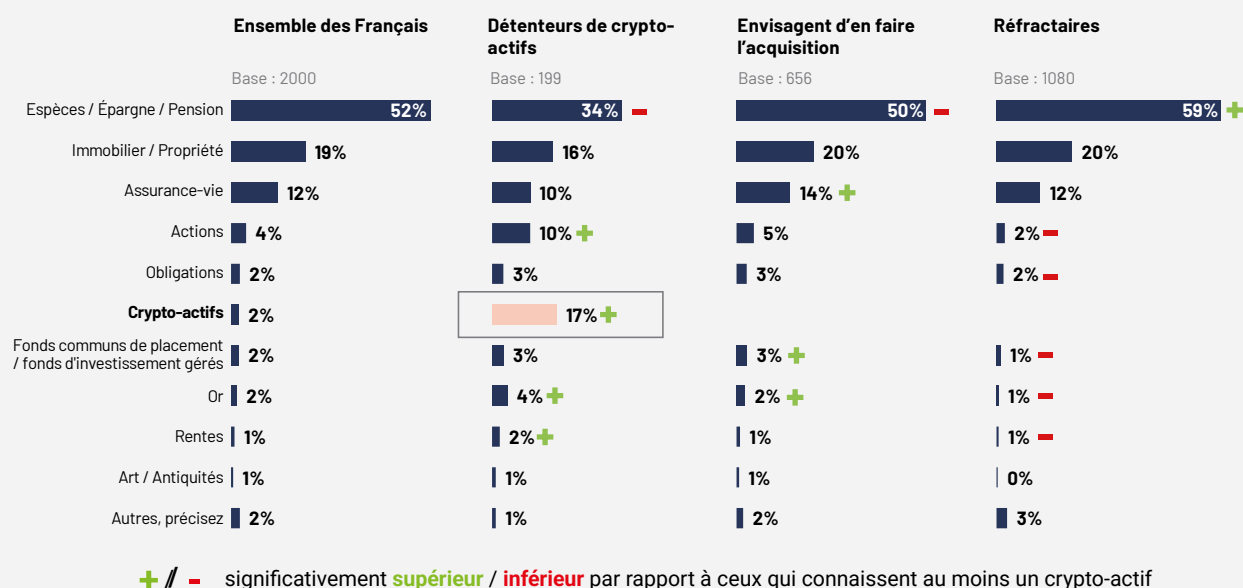
D'après les estimations basées sur les données recueillies, **les Français détiendraient entre 21,4 et 26,22 milliards d'euros de cryptomonnaies à début 2025**. Ces chiffres correspondent aux taux historiques de 2022, après une hausse en 2023 attribuée à l'augmentation du nombre de détenteurs cette année-là. A un niveau plus granulaire, l'exposition moyenne par investisseur oscille entre 3 116 € et 3 922 €.

Si on élargit l'analyse à l'ensemble des supports d'investissement, les crypto-actifs représentent 2% de l'épargne d'un Français moyen et 17% de celle des détenteurs de crypto-actifs. Comparés aux autres

investisseurs, ces derniers sont 2,5 fois plus susceptibles d'investir dans les actions (10%) et allouent une part plus faible de leur épargne aux placements à faible risque (ex. espèce, pension). Par exemple, l'ensemble des Français déclare avoir placé au moins 52% de son épargne en espèces ou pension, contre seulement 34% chez les détenteurs de crypto-actifs.

Par ailleurs, les personnes réfractaires aux crypto-actifs affichent une réticence plus large à l'investissement, privilégiant des placements plus traditionnels tels que l'immobilier et les assurances-vie.

Répartition de l'épargne des Français



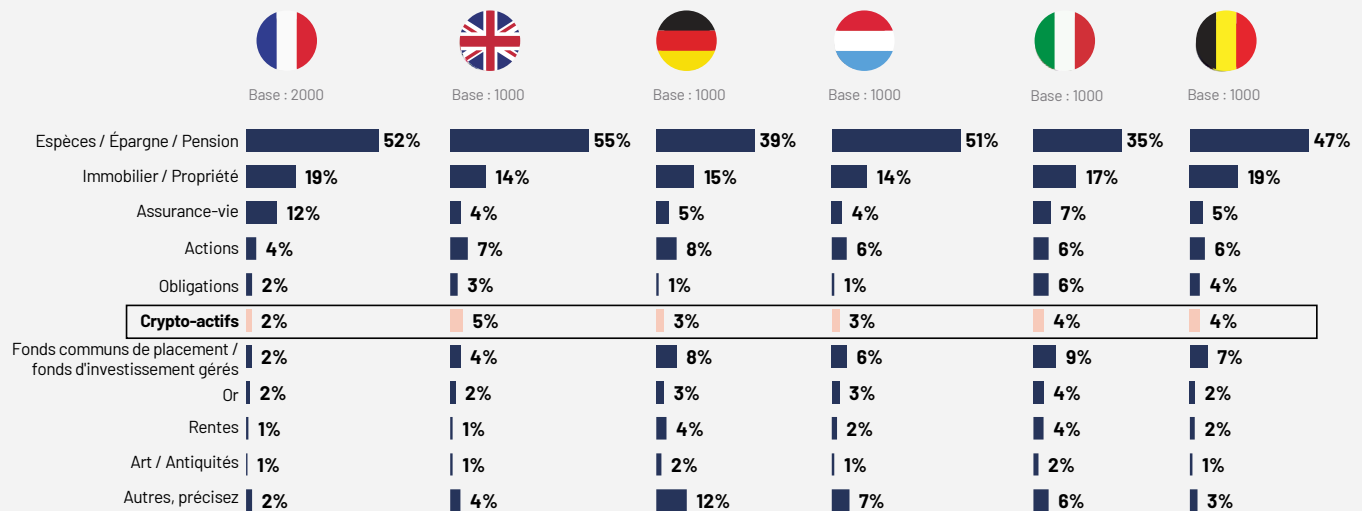
EN EUROPE

L'ensemble des Français affichent désormais l'un des taux moyens d'épargne investi dans ces actifs les plus faibles parmi les pays européens sondés (2%), aux côtés des Pays-Bas (3%) et de l'Allemagne (3%).

Sur la population de détenteurs de crypto-actifs, l'Hexagone atteint un taux d'épargne moyen dédié aux crypto-actifs de 17%, suivi de L'Allemagne et de l'Italie (20%). Les Belges et les Britanniques mènent le panel européen en termes de proportion d'épargne allouée aux crypto-actifs, avec une moyenne de 26% au Royaume-Uni et de 22% en Belgique.

Répartition de l'épargne des Européens

Base : Ensemble des populations

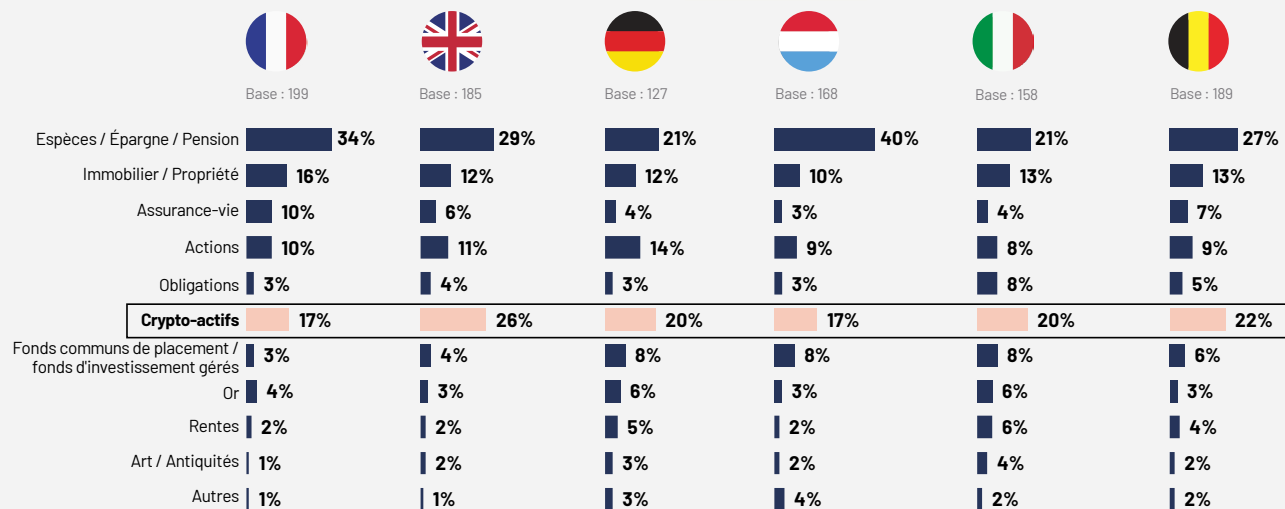


En moyenne, et contrairement aux pratiques françaises, les détenteurs en crypto-actifs au niveau européen ont tendance à diversifier davantage leur épargne vis-à-vis

de l'ensemble de la population, en l'orientant vers des véhicules alternatifs tels que les actions ou les fonds communs de placement.

Répartition de l'épargne des détenteurs de crypto-actifs

Base : Détenteurs de crypto-actifs



bitpanda

Au cours des 12 mois qui se sont écoulés depuis le dernier rapport de l'Adan, l'industrie de la crypto a radicalement changé. Nous sommes actuellement dans une nouvelle phase d'adoption massive, portée par une confiance institutionnelle croissante, une demande accrue des particuliers et une plus grande clarté réglementaire. Il ne s'agit pas d'une seule élection, d'une seule approbation d'ETF, du lancement d'un seul service par une banque ou de l'émission d'une nouvelle cryptomonnaie – il s'agit d'un changement clair de perspective et du début de l'intégration de la crypto en tant que composante établie de l'économie mondiale.

Cela représente à la fois un défi et une opportunité pour les particuliers, les entreprises et les gouvernements, qui doivent décider comment ils vont s'adapter à ces évolutions. Déjà, nous constatons que la demande d'accès aux actifs numériques transforme la manière dont les gens utilisent les services financiers et modifie leurs attentes. Les consommateurs ne sont plus disposés à rester fidèles à la même banque pendant 40 ans simplement parce qu'il s'agit de leur premier compte, et cette logique s'applique aussi bien à l'investissement qu'à la banque.

Comme nous le voyons dans le rapport de cette année, la notoriété des cryptos en France est plus élevée que jamais, avec plus de 90 % des Français connaissant au moins un type d'actif numérique. Cependant, l'adoption reste en retard par rapport aux principaux marchés européens, avec seulement 10 % des investisseurs français détenant des cryptos – bien en deçà d'autres pays de l'UE.

La réalité est que les investisseurs français restent prudents : 81 % de ceux qui achètent des cryptos investissent moins de 5 000 €, et la majorité y consacrent moins de 10 % de leur épargne. C'est un bon début, mais nous avons encore du travail pour pleinement saisir l'opportunité que représente cette transformation de la finance mondiale.

Le moment est venu de décider : la France prendra-t-elle le leadership des actifs numériques ou restera-t-elle à la traîne ? L'opportunité est là, l'infrastructure est prête, et la demande ne cesse de croître. La France dispose des talents, de la taille de marché et de la clarté réglementaire nécessaires pour occuper une position de leader dans les actifs numériques. La seule question est : allons-nous agir maintenant ou laisser d'autres prendre les devants ? L'avenir est entre nos mains.

2. MOTIVATIONS DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX CRYPTO-ACTIFS ET AUX POLITIQUES ASSOCIÉES

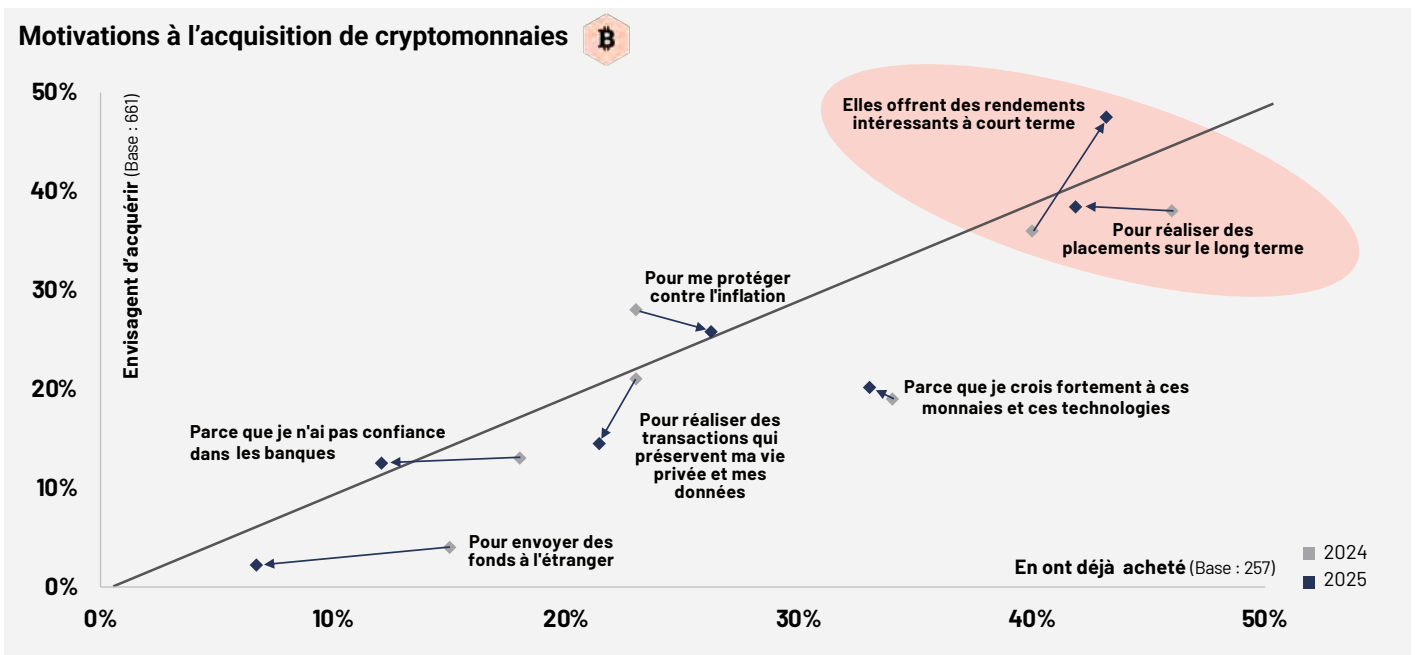
2.1 MOTIVATIONS DE L'INVESTISSEMENT ET DU NON-INVESTISSEMENT

L'acquisition de crypto-actifs par les Français demeure, comme les années précédentes, principalement motivée par la recherche de rendement financier. Parmi les investisseurs, 43% citent l'attractivité des gains à court terme comme principal facteur d'achat, devant les considérations idéologiques ou d'usage, telles que les paiements, évoquées par les intentionnistes. Ces données confirment que les crypto-actifs restent largement perçus en France comme un support d'investissement. Cette perception contraste avec celle observée dans certains pays confrontés à des instabilités monétaires, où leur usage comme moyen de paiement est plus répandu. **Pourtant, 55% des détenteurs français déclarent avoir déjà utilisé des crypto-actifs pour effectuer des transactions.**

Malgré une diminution de la proportion d'investisseurs percevant les cryptomonnaies comme des actifs refuges face à l'inflation (-8 points par rapport à l'année précédente), cette conviction demeure solide. Elle est partagée par 70% des investisseurs et 66% des intentionnistes. Seuls 36% de la population française et 10% des réfractaires adhèrent à cette idée, tandis qu'un nombre significatif de répondants expriment une absence d'opinion (respectivement 36% et 52%).

L'utilité des crypto-actifs au-delà de l'investissement (participation à la gouvernance, paiement, jeux, etc.) est également moins reconnue que l'année précédente (-9 points par rapport à l'année dernière). Toutefois, cette perception varie selon les profils : plus d'un intentionniste sur deux demeure favorable à ces usages, de même que plus de huit détenteurs actifs sur dix. S'agissant du profil des investisseurs, près de la moitié a investi pour la première fois au cours des trois dernières années, dont 16% en 2025. Les investisseurs sont donc majoritairement nouveaux et privilégient une approche court-termiste : 51% d'entre eux conservent leurs actifs moins d'un an, et 73% moins de trois ans. Cette tendance illustre un horizon d'investissement de plus en plus orienté vers le court terme, avec une baisse de l'attrait pour les placements longue durée (42% des investisseurs y restent favorables) En parallèle, les intentionnistes perçoivent de plus en plus les crypto-actifs comme une opportunité de faire fructifier leur épargne à court terme (+11 points par rapport à 2024).

Les motivations idéologiques constituent la troisième raison majeure d'acquisition, tandis que l'intérêt pour les crypto-actifs comme alternative au système bancaire traditionnel ou moyen de transfert de fonds à l'international est en recul.



LES STABLECOINS : MOTIVATIONS ET USAGES

Parmi les intentionnistes, l'acquisition de stablecoins régulés est principalement motivée par leur rôle de couverture contre la volatilité du marché des crypto-actifs (58%). En revanche, leur usage en finance décentralisée (30%), pour les transferts de fonds ou les paiements (23%), ainsi que pour éviter un événement fiscal (23%), demeure marginal. Des tendances similaires sont observées chez les détenteurs actifs. Pour eux, la couverture contre la volatilité et l'usage en DeFi restent les deux principales raisons d'acquisition.

FREINS À L'ADOPTION

Dans un contexte économique difficile, les principaux obstacles à l'achat ou les raisons d'abandon de crypto-actifs restent :

- Un **désintérêt général (35%)**
- Une **perception du risque (33%)**
- Une **complexité de fonctionnement (21%)**

Les autres freins incluent :

- Le manque d'épargne utilisable (18%)
- L'absence de cadre réglementaire clair (17%)
- La préférence pour d'autres classes d'actifs (15%)
- L'absence d'offres bancaires en crypto-actifs (11%)
- Le manque de temps pour s'y intéresser (9%)

ENVIRONNEMENT

Un peu plus de la moitié des investisseurs en crypto-actifs (53%) se disent préoccupés par l'impact environnemental de ces technologies. Cette sensibilité influence leurs décisions, tant dans le choix des intermédiaires (32%) que dans les types d'investissements privilégiés (25%). Ces investisseurs, majoritairement jeunes et dotés d'un haut niveau d'éducation, se distinguent par une conscience environnementale accrue.

Parallèlement, la compréhension des enjeux liés à la consommation énergétique des crypto-actifs semble progresser au sein du grand public. Seuls 6% des Français non-investisseurs considèrent encore l'impact environnemental comme un frein à l'adoption. Ce critère figure d'ailleurs en dernière position parmi les raisons de non-acquisition ou d'arrêt d'investissement.

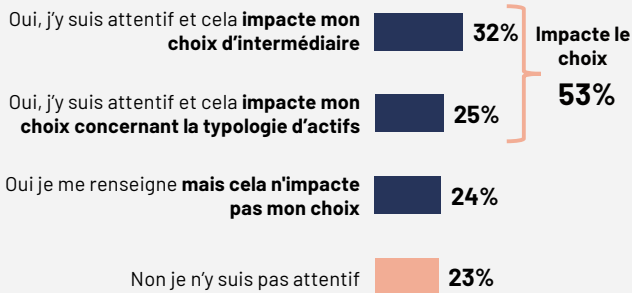
Impact environnemental des crypto-actifs

Base : A déjà acquis des crypto-actifs (264)



Ont déjà acquis des crypto-actifs

Base : 264

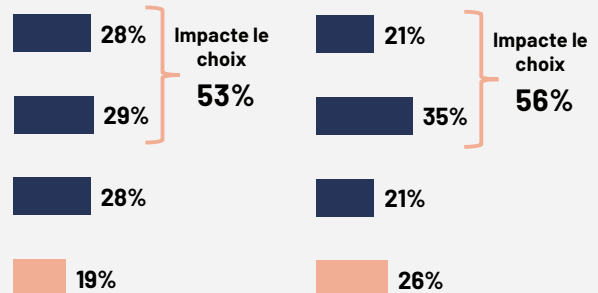


Détenteurs actuels actifs

Base : 131

Détenteurs non-actifs ou anciens détenteurs

Base : 133





2.2 NOUVEAUX USAGES / NOUVEAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'INTERNET DE LA VALEUR & L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Les Français sont globalement partagés sur la question de l'autonomie face aux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) dans la gestion de leurs données personnelles : 48% d'entre eux se déclarent favorables à une plus grande indépendance (+5 points vs 2024), tandis que 52% préfèrent continuer à confier cette gestion à ces acteurs.

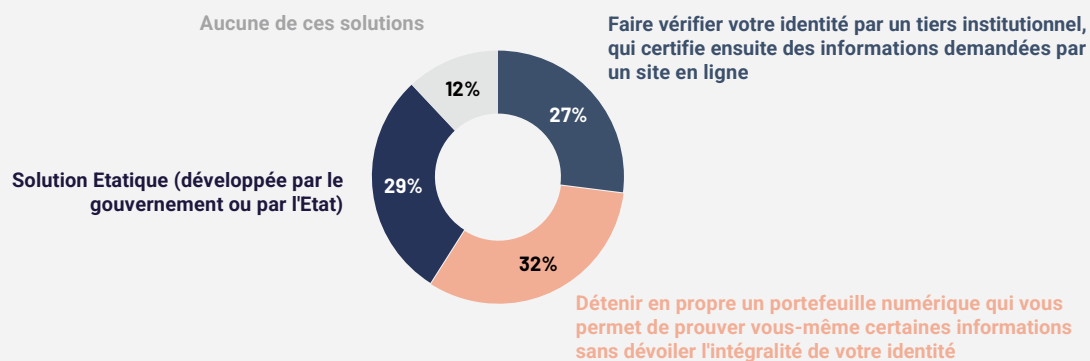
Par ailleurs, parmi les Français intéressés par le concept d'identité numérique, 32% privilégient une vérification autonome via un portefeuille numérique, sans dépendre directement d'un tiers ou de l'État. Cette évolution illustre une progression de la préférence pour une délégation à des tiers institutionnels (certification par une banque, etc.) à hauteur de 27%, ou via une solution étatique à hauteur de 29%.

Il convient de noter que la question posée n'évoquait pas spécifiquement les crypto-actifs, mais les différentes modalités d'identité numérique (recours à un tiers public, privé ou une solution d'auto-souveraineté).

Les technologies sous-jacentes aux crypto-actifs jouent un rôle clé en permettant une vérification autonome de l'identité numérique via un portefeuille sécurisé. Ce modèle de désintermédiation vis-à-vis des GAFAM représente un levier stratégique pour encourager l'émergence et l'adoption des nouvelles applications du Web3.

Est intéressé par une solution indépendante des GAFAM

Base : 937

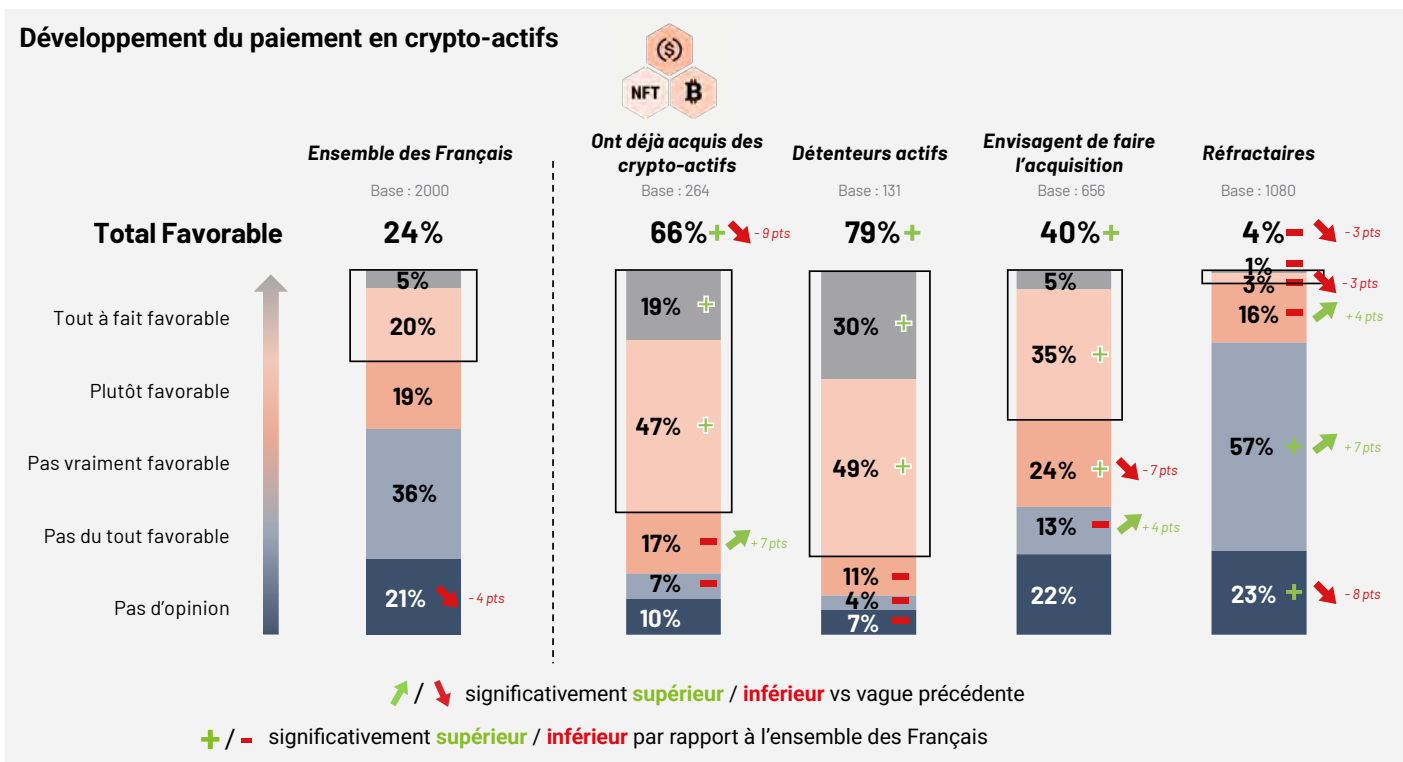


PAIEMENTS

24% des Français se déclarent favorables aux paiements en crypto-actifs, un chiffre élevé et stable par rapport à 2024. Ce soutien est particulièrement marqué chez les investisseurs et les détenteurs actifs, avec respectivement 66% et 79% d'opinions favorables à leur essor en 2025. En revanche, seuls 4% des individus réfractaires aux crypto-actifs partagent cette opinion favorable envers les paiements via cette classe d'actifs.

Le faible déploiement de solutions à grande échelle en France limite également l'essor de ces paiements. Cependant, la montée en puissance d'acteurs spécialisés facilitant l'appropriation de ces nouveaux moyens de transaction, ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire clair, pourraient modifier la perception des consommateurs et encourager une adoption plus large.

Plusieurs facteurs contribuent à cette réticence : la volatilité des crypto-actifs, les incertitudes réglementaires et une compréhension encore limitée de leurs avantages transactionnels.

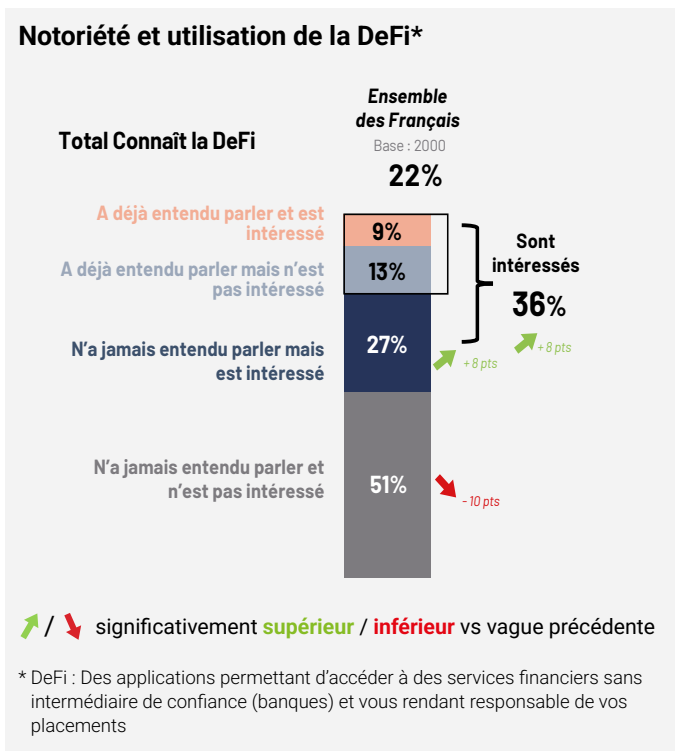


FINANCE DÉCENTRALISÉE

Depuis 2023, la finance décentralisée (DeFi) conserve une notoriété stable auprès de 22% des Français, soit environ deux personnes sur dix. Parmi ceux n'ayant jamais entendu parler du sujet, le nombre de personnes n'étant pas intéressé a toutefois reculé de 10 points.

En parallèle, son utilisation demeure relativement faible et connaît un repli cette année parmi ceux qui en ont connaissance. Cette tendance s'explique par la complexité d'accès aux protocoles DeFi et par une intégration encore limitée des grandes institutions publiques, souvent en phase d'expérimentation ou opérant sur des volumes restreints.

Par ailleurs, l'Union Européenne est appelée à élaborer des propositions réglementaires spécifiques à la DeFi et à ses particularités techniques. L'instauration d'un cadre clair et structuré pourrait jouer un rôle décisif en facilitant son adoption par un public plus large. Dans cette perspective, le Forum Fintech ACPR-AMF a mené, tout au long de l'année 2024, un groupe de réflexion sur la certification des smart contracts dans la finance décentralisée⁷, amorçant ainsi une approche réglementaire plus approfondie.



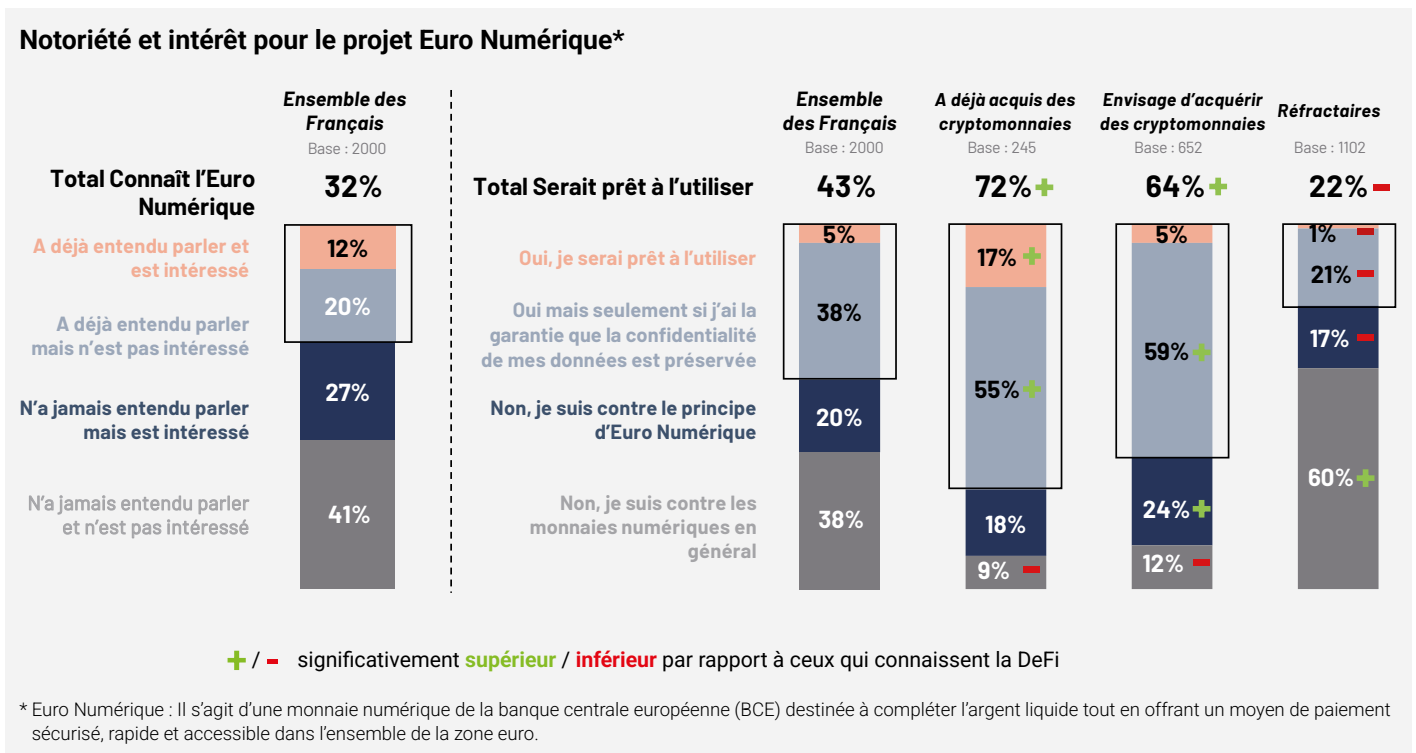
⁷ <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/actualites/lacpr-et-lamf-publient-les-conclusions-du-groupe-de-travail-sur-la-certification-des-smart-contracts>

MONNAIES NUMÉRIQUES DE BANQUE CENTRALE (MNBC)

Bien que relativement peu connu, le projet d'Euro Numérique mené par la Banque Centrale Européenne suscite un intérêt notable parmi les initiés, accompagné d'une forte demande de garanties sur la protection des données personnelles.

Actuellement, 68% des Français déclarent ne jamais avoir entendu parler de ces initiatives. En revanche, parmi les investisseurs en crypto-actifs, une majorité significative (72%) exprime un soutien à un projet de MNBC sous réserve d'une garantie de la confidentialité des données personnelles. Cette exigence pourrait être satisfaite par l'utilisation de réseaux blockchain pour l'émission et la circulation des MNBC. À ce jour, ce choix technologique n'a pas été retenu par la Banque Centrale Européenne.

À l'inverse, les personnes opposées aux crypto-actifs se montrent majoritairement défavorables aux MNBC, 77% exprimant leur opposition. Cette méfiance semble alimentée par des craintes liées à une possible disparition des espèces et à une atteinte à la vie privée, reflétant une réticence plus large face aux transformations numériques du secteur monétaire.



2.3 RAPPORT À LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE EN MATIÈRE DE CRYPTO-ACTIFS

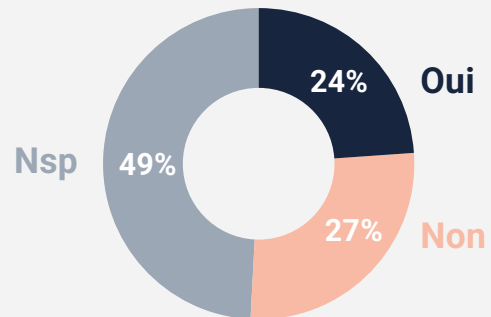
EN FRANCE

La majorité des français a le sentiment que la politique nationale tarde encore à se positionner de manière claire et proactive sur les crypto-actifs (33%), ou n'a tout simplement pas d'avis sur le sujet (50%). Ces chiffres peuvent s'expliquer par un déficit d'information ou une méconnaissance des enjeux liés au Web3 de la part des responsables politiques, nourrissant ainsi une certaine réserve dans l'opinion publique.

Les détenteurs et les intentionnistes se montrent plus optimistes, indiquant un potentiel à exploiter : 53% des investisseurs et 40% des intentionnistes considèrent que la France est bien positionnée pour devenir l'un des leaders mondiaux du Web3. L'expérience de ces populations semble ainsi modérer les opinions négatives : ceux qui investissent ou s'intéressent de près aux crypto-actifs perçoivent de réelles opportunités, moins visibles pour le grand public. En d'autres termes, l'immersion dans l'écosystème crée une compréhension plus profonde, contrairement à des discours médiatiques ou politiques plus généralistes.

Parallèlement, l'analyse met en évidence un paradoxe : bien que la France dispose d'un potentiel reconnu par les populations engagées dans l'écosystème (investisseurs et intentionnistes), les Français reconnaissent un désalignement entre les ambitions affichées et les mesures concrètes appliquées. Parmi les investisseurs de crypto-actifs, 34% estiment que la France ne soutient pas activement le secteur du Web3, et seulement 13% considèrent que l'accompagnement actuel est suffisant. Lorsqu'on élargit cette perception à l'ensemble de la population, 17% pensent que la France ne promeut pas l'industrie du Web3, contre seulement 4% qui pensent qu'elle lui accorde un réel soutien. Il paraît donc crucial pour le développement de l'écosystème français de renforcer les initiatives en cours et d'accroître l'engagement des instances publiques et privées concernées. Avec 31% des sondés qui estiment que la France accuse déjà un retard face à d'autres juridictions plus innovantes, l'enjeu est de se placer en position de leader au niveau Européen.

La France devrait-elle posséder des réserves en cryptomonnaies ?



Oui pour 57% des acquéreurs, 71% des détenteurs actifs et 6% des réfractaires

A l'instar des Etats-Unis qui ont ouvert des discussions autour de réserves étatiques en crypto-actifs cette année, l'opinion publique est divisée en France sur le sujet : si 71% des détenteurs actifs y sont favorables, l'ensemble de la population reste moins engagé, avec près de la moitié des sondés qui n'a pas d'opinion, et 27% qui sont contre.

Néanmoins, les crypto-actifs sont perçus comme une véritable opportunité pour le pays. Les Français soulignent plusieurs bénéfices majeurs : le renforcement de l'influence mondiale grâce à une industrie forte (33%), l'accroissement de la souveraineté numérique (33%), une meilleure visibilité internationale (31%), le développement de la puissance économique (30%), et la création d'emplois (30%). Parmi les investisseurs en crypto-actifs, plus de 60% adhèrent à chacune de ces perspectives.

À l'instar de la France, l'Europe est également perçue comme peu incitative et spectatrice dans l'industrie des crypto-actifs. Seuls 5% des Français estiment que l'Union européenne soutient activement ce secteur, tandis qu'une grande majorité n'a pas d'avis, traduisant un manque d'information sur les initiatives européennes en la matière.

Ces perceptions sont similaires chez les investisseurs en crypto-actifs : 56% jugent que l'Europe adopte une posture passive ou insuffisamment incitative pour le développement de l'industrie, contre seulement 10% qui estiment qu'elle lui apporte un soutien adéquat.

EN EUROPE

En Europe, les opinions vis-à-vis du soutien politique national au Web3 sont mitigées. L'Italie se distingue par le taux d'insatisfaction le plus élevé, avec 37% des citoyens estimant que leur gouvernement est absent ou simple spectateur face à l'industrie. Les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et le Royaume-Uni présentent des avis plus nuancés, avec respectivement 33%, 31%, 31% et 27% des répondants partageant ce constat.

Ce ressenti est encore plus marqué chez les investisseurs en crypto-actifs : une majorité d'entre eux considère que les politiques nationales ne soutiennent pas suffisamment le développement du Web3. Quelques pays se démarquent toutefois par un optimisme plus marqué, notamment le Royaume-Uni, l'Italie et la Belgique, où respectivement 15%, 10% et 10% des personnes interrogées estiment que leur pays soutient activement l'industrie. L'Allemagne suit ici la tendance française, avec seulement 6% des répondants partageant cet avis.

Enfin, s'agissant du rôle global de l'Union européenne, une large majorité estime que l'Europe ne soutient pas suffisamment le développement du Web3. Ce constat est en augmentation par rapport à l'année précédente.

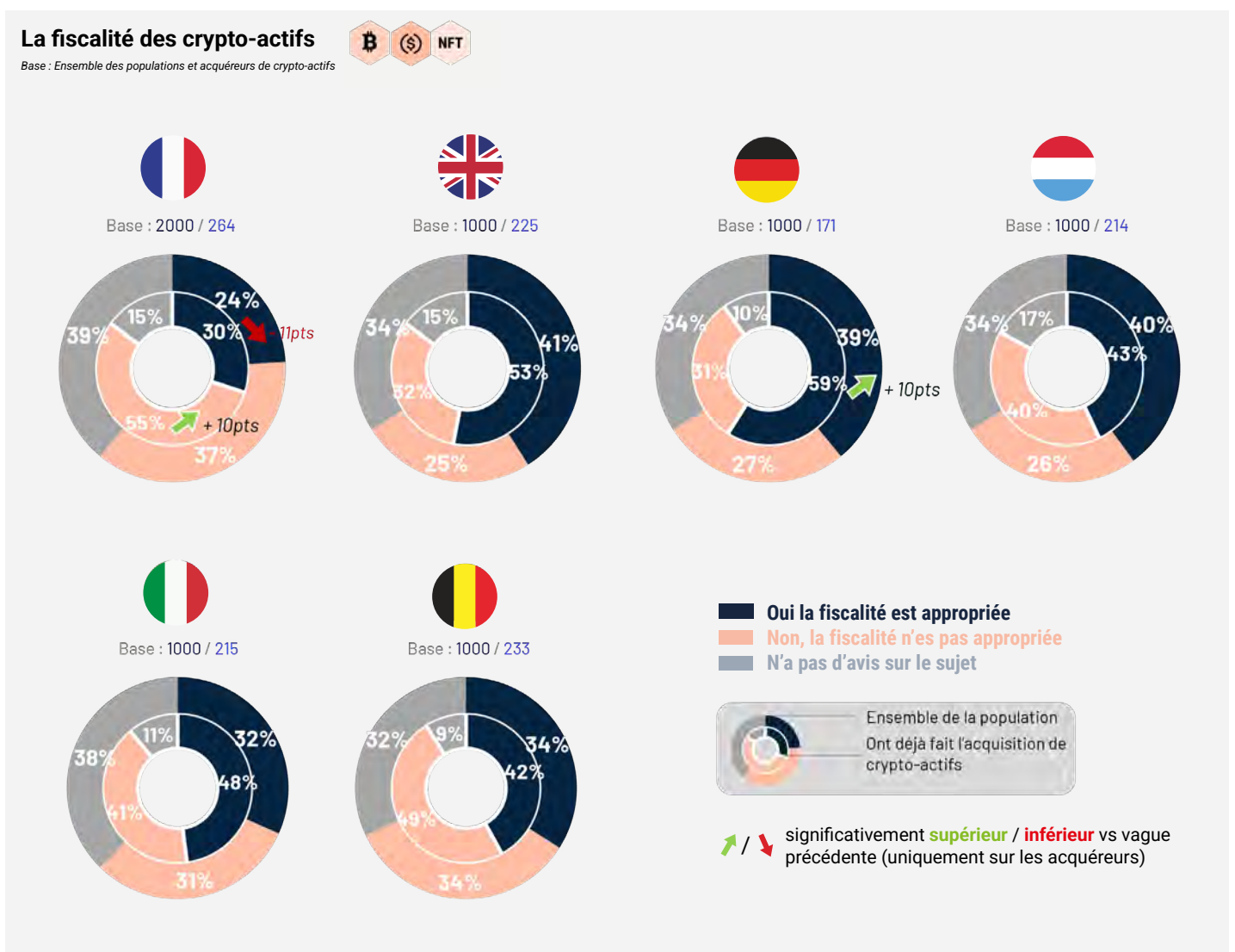
FISCALITÉ

La perception de la fiscalité des crypto-actifs en France se détériore, plaçant le pays en retrait par rapport aux autres pays européens. Cette insatisfaction est partagée tant par le grand public que par les investisseurs en crypto-actifs. Plus de la moitié des personnes ayant déjà fait l'acquisition de crypto-actifs estiment que cette fiscalité n'est pas adaptée (+10 points vs 2024), tandis que seulement 24% de l'ensemble de la population la juge adéquate (-11 points vs 2024).

Cette hausse de l'insatisfaction peut s'expliquer par différents facteurs, notamment la comparaison accrue avec d'autres juridictions voisines, dont certaines offrent des régimes plus avantageux sur certains aspects. Par exemple, en Allemagne, les plus-values sur crypto-actifs sont totalement exonérées d'impôt après un an de détention, ce qui encourage une approche d'investissement à moyen / long terme.

Cette perception négative est partagée en Belgique, mais contraste avec celle d'autres pays européens, notamment au Royaume-Uni, où une majorité des investisseurs (53%) trouve la fiscalité appropriée, ce qui pourrait être expliqué par des taux d'imposition favorables. Cette tendance est également valable dans les autres pays européens dont près de la moitié des concernés répondent favorablement en Allemagne, aux Pays-Bas, et en Italie. L'opinion des investisseurs est entièrement partagée en Belgique avec 42% estimant que la fiscalité est appropriée, 49% trouvant qu'elle ne l'est pas, et 9% n'ayant pas d'avis sur le sujet.

En France, la complexité de la législation fiscale liée aux crypto-actifs est particulièrement pointée du doigt. Seuls 13% des Français la jugent compréhensible (22% des investisseurs). Les principales difficultés soulevées concernent les seuils d'imposition, la déclaration de moins-values, ainsi que les formulaires et processus administratifs, ces éléments étant cités de manière équivalente parmi les retours obtenus.





Comment développer des solutions d'actifs numériques conformes à MiCA pour les banques et les courtiers ?

Les nouvelles réglementations MiCA de l'UE apportent enfin la clarté tant attendue aux marchés des actifs numériques. Ce changement représente une opportunité unique pour les banques, courtiers et plateformes d'échange de tirer parti d'un cadre réglementaire stable et d'accéder à un marché en pleine croissance, valorisé à plus de 3 000 milliards d'euros.

Cependant, l'entrée des institutions traditionnelles sur ces marchés présente de nombreux défis : liquidité fragmentée, absence de mécanismes de tarification standardisés, volatilité des prix et exigences complexes en matière de règlement, de conservation et de comptabilité. Ces obstacles doivent être conciliés avec les exigences strictes de MiCA en matière de transparence et de meilleure exécution, tout en développant des produits performants pour les clients particuliers et institutionnels, qui allient expérience utilisateur optimale et rentabilité.

Wyden permet aux banques et aux courtiers de concevoir et gérer des offres clients ainsi que de soutenir leurs propres activités de trading propriétaire via une plateforme unique, faisant de Wyden le choix idéal pour les CASP souhaitant construire et développer leur activité d'actifs numériques conforme à MiCA.

La plateforme institutionnelle de Wyden couvre l'ensemble du cycle de vie du trading d'actifs numériques, de la pré-négociation au post-trade. Un atout clé en matière de conformité est son véritable moteur de meilleure exécution, qui connecte plus de 55 places de marché et utilise un système de routage intelligent des ordres pour comparer les prix et fractionner les ordres, garantissant ainsi des conditions d'exécution optimales. La gestion des risques en pré-négociation et de la trésorerie, associée aux processus de règlement post-trade, de rapprochement et de comptabilité en partie double, permet aux clients de Wyden de proposer des produits conformes à MiCA et DORA.

Banque Delubac & Cie, pionnière parmi les institutions françaises dans l'adoption des actifs numériques, a mis en place la plateforme cloud-native de Wyden pour faciliter le trading crypto de ses clients privés et entreprises. De plus, l'un des principaux courtiers en ligne européens, flatexDEGIRO, a choisi l'infrastructure de trading de Wyden pour lancer son offre d'actifs numériques à destination de sa clientèle multinationale. Parmi les autres clients figurent la banque d'investissement allemande Baader Bank, plusieurs banques suisses ainsi que l'une des plus grandes banques françaises servant des millions de clients particuliers et institutionnels.

L'intégration fluide avec les partenaires de conservation tels que Metaco (désormais Ripple), Fireblocks, Copper et Tangany garantit un enregistrement auditable de tous les flux de transactions entre la conservation et le trading, avec des solutions automatisées de gestion de liquidité et de règlement assurant une expérience de trading ininterrompue. L'intégration avec les systèmes bancaires centraux facilite le rapprochement des transactions et l'intégration des actifs numériques dans les infrastructures et flux de travail existants.

Soutenue par le fonds de capital-risque français Truffle Capital, Wyden établit de nouveaux standards pour le trading institutionnel d'actifs numériques conforme aux réglementations.

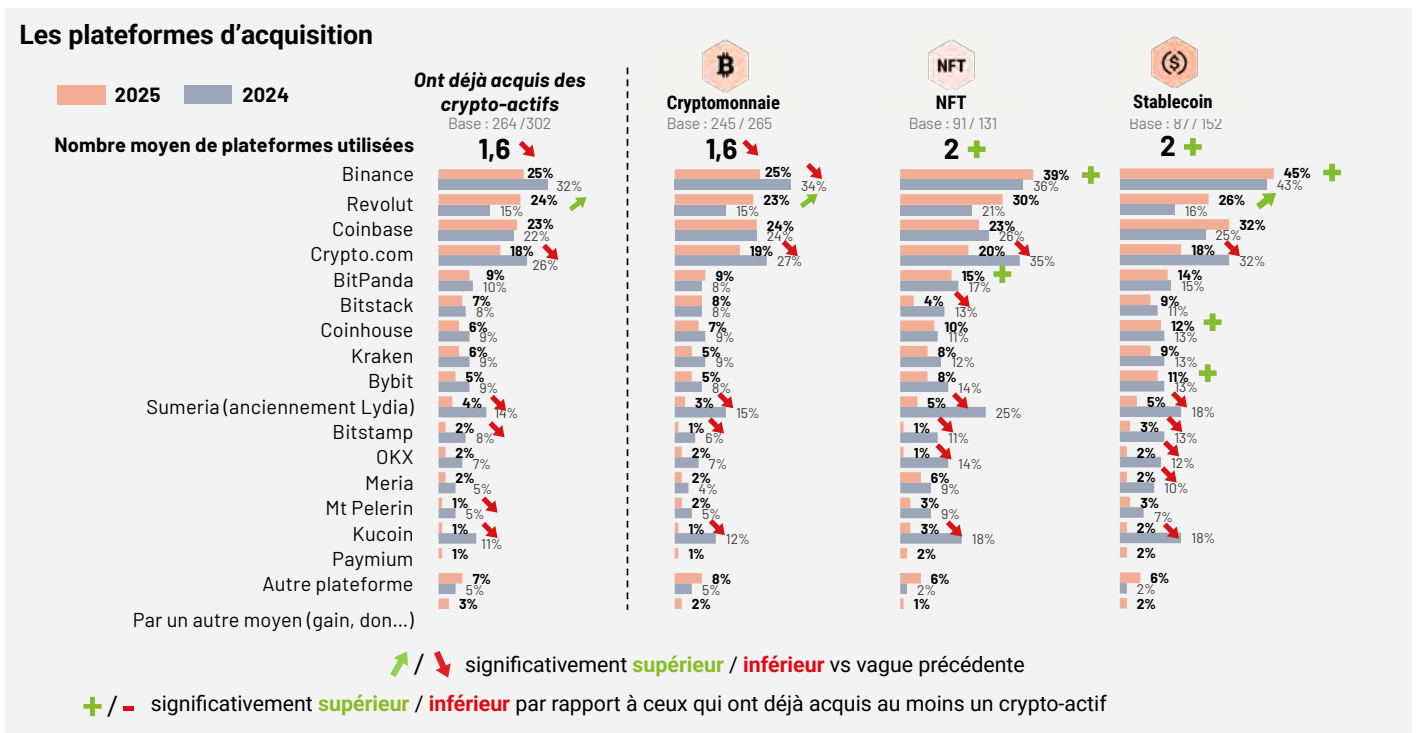
3. PERCEPTION DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX ENTITÉS TIERCES PERMETTANT L'ACCÈS AUX CRYPTO-ACTIFS

3.1 INTERMÉDIAIRES ET CANAUX DE DISTRIBUTION

Les canaux de distribution de crypto-actifs en France et en Europe ont suivi la tendance observée en 2025. En moyenne, les investisseurs utilisent 1,6 plateformes pour acquérir des crypto-actifs (vs 2,1 l'an passé), privilégiant largement les plateformes d'échange centralisées. Les plateformes telles que Binance, Revolut et Coinbase dominent le marché, avec une progression notable des Fintech. À titre d'exemple, Revolut a vu son utilisation augmenter de 10 points sur l'année, portée par l'intégration des crypto-actifs dans ses services existants, ciblant un public jeune également intéressé par ces actifs, les actions ou les ETF (exchange-traded funds). De son côté, Crypto.com est utilisé par 18% du marché étudié, tandis que la part des autres acteurs reste fragmentée.

L'étude de 2025 distingue trois principaux canaux d'acquisition :

1. **Les acteurs natifs Web3**, notamment les plateformes d'échange centralisées, qui restent le principal vecteur d'adoption ;
2. **Les Fintech**, qui facilitent l'acquisition de crypto-actifs en les intégrant à leurs services financiers traditionnels ;
3. **Les banques en ligne et traditionnelles**, qui commencent à entrer sur le marché à mesure que la réglementation se structure. Les banques, qu'elles soient en ligne ou traditionnelles, investissent depuis plusieurs années dans les crypto-actifs. En France, la Banque Delubac & Cie propose déjà des services dédiés pour particuliers et professionnels. D'autres acteurs accélèrent également leurs initiatives, comme BPCE, BoursoBank, SG Forge, ou BBVA, qui développent des solutions autour de la tokenisation, de la conservation ou de l'investissement en actifs numériques.





2025 s'annonce une année charnière pour les crypto-actifs. Il semblerait que cette classe d'actifs s'installe durablement dans le paysage mondial de l'investissement, avec des montant records investis dans les ETF Bitcoin et une évolution générale de l'environnement aux Etats-Unis. A l'échelle européenne, l'entrée en vigueur de la réglementation MiCA et l'octroi des premiers agréments vont désormais permettre aux acteurs d'opérer dans un cadre clair et stable sur l'ensemble du continent. Ce regain d'effervescence se manifeste en France par l'accélération de la communication des acteurs spécialisés qui vont jusqu'à étaler leur rivalité sur les murs des stations du métro parisien ou s'afficher sur les maillots d'équipes sportives de premier plan.

Cette année encore, la notoriété des crypto-actifs se renforce et atteint des sommets, avec plus de 90 % des français se déclarant familiers avec cet actif. Si leur détention reste stable, à environ 10 % de la population, un autre indicateur progresse fortement : celui des intentionnistes, à savoir les personnes qui n'ont pas encore franchi le pas d'un investissement en cryptomonnaies (bitcoin, ether, etc.) mais qui se disent ouvertes à cette possibilité ; cet indicateur fait en effet un bond de 12 % par rapport à 2024 en s'établissant à 36 %, laissant présager d'une accélération de la détention de ces actifs dans les prochains mois.

Néanmoins, ceci nécessitera de lever les principaux freins cités par les personnes tentées par les crypto-actifs mais hésitant encore à se lancer. Et notamment de traiter tout ou partie des points identifiés par l'étude de l'Adan : la complexité de fonctionnement, le manque de compréhension de la réglementation et l'absence d'offres proposées par les acteurs traditionnels, c'est-à-dire les banques.

Le Groupe BPCE, acteur majeur de l'innovation bancaire en France, travaille depuis des années sur la thématique des cryptoactifs, et plus généralement sur les enjeux de la technologie blockchain. Il dispose historiquement d'équipes dédiées et a plus récemment mis en place une filiale spécifiquement en charge de ces sujets. Cette société, dénommée Hexarq, est dotée d'un agrément optionnel PSAN octroyé par l'AMF, lui permettant d'opérer des services d'achat/vente, d'échange et de conservation d'actifs numériques.

3.2 PRESTATAIRES DE SERVICES SUR ACTIFS NUMÉRIQUES (PSAN)

La connaissance du statut de PSAN atteint 70% parmi les investisseurs en crypto-actifs. Par ailleurs, une majorité d'entre eux privilégie désormais les plateformes enregistrées en tant que PSAN auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), une tendance à la hausse. Environ 46% des investisseurs considèrent cet enregistrement PSAN comme un gage de confiance et de sécurité, jouant un rôle déterminant dans le choix de leurs plateformes.

Lorsqu'ils sont informés de l'enregistrement PSAN d'un prestataire, 73% des détenteurs actuels, 51% des anciens détenteurs, et 55% des potentiels détenteurs déclarent que cela influencerait leur décision d'achat futur.

Bien que l'enregistrement PSAN demeure un critère important dans le choix des plateformes, il est de moins en moins perçu comme déterminant. Ainsi, 24% des investisseurs estiment qu'il ne constitue pas un facteur

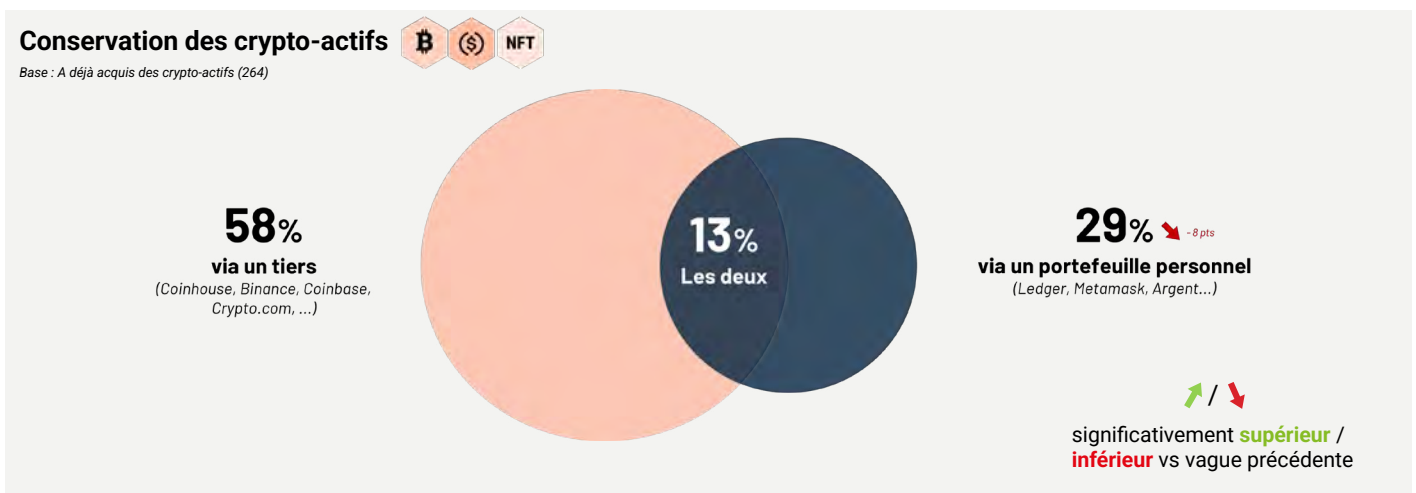
décisif. Cette tendance est illustrée par la position de Revolut sur le marché français, malgré l'absence d'enregistrement. Avec 105 PSAN enregistrés et 4 agréés au 1^{er} mars 2025, l'année en cours est cruciale pour les prestataires français. Bien que certains aient déjà obtenu l'agrément pour être conformes au règlement MiCA, celui-ci est entré en vigueur le 30 décembre 2024. La période de transition se termine le 30 juin 2026, date à laquelle tous les prestataires devront être pleinement conformes. Il reste donc de nombreux acteurs qui doivent encore s'adapter aux nouvelles exigences.

La réglementation MiCA reste peu connue, avec 1 Français sur 10 et 39% des investisseurs de crypto-actifs qui déclarent en avoir entendu parler. Toutefois, parmi ceux qui la connaissent, son introduction est perçue comme un levier favorable à l'investissement : 70% des personnes informées et 81% des investisseurs informés estiment qu'elle aura un impact significatif.

3.3 CONSERVATION DE CRYPTO-ACTIFS

En France, les comportements de conservation des crypto-actifs ont connu un rééquilibrage l'année dernière, après une période où l'autoconservation était privilégiée entre 2021 et 2023. Cette tendance s'est légèrement accentuée cette année : actuellement 58% des investisseurs en crypto-actifs confient la conservation de leurs actifs uniquement à un tiers, tandis que 29% optent uniquement pour un portefeuille numérique personnel, et 13% combinent les deux approches.

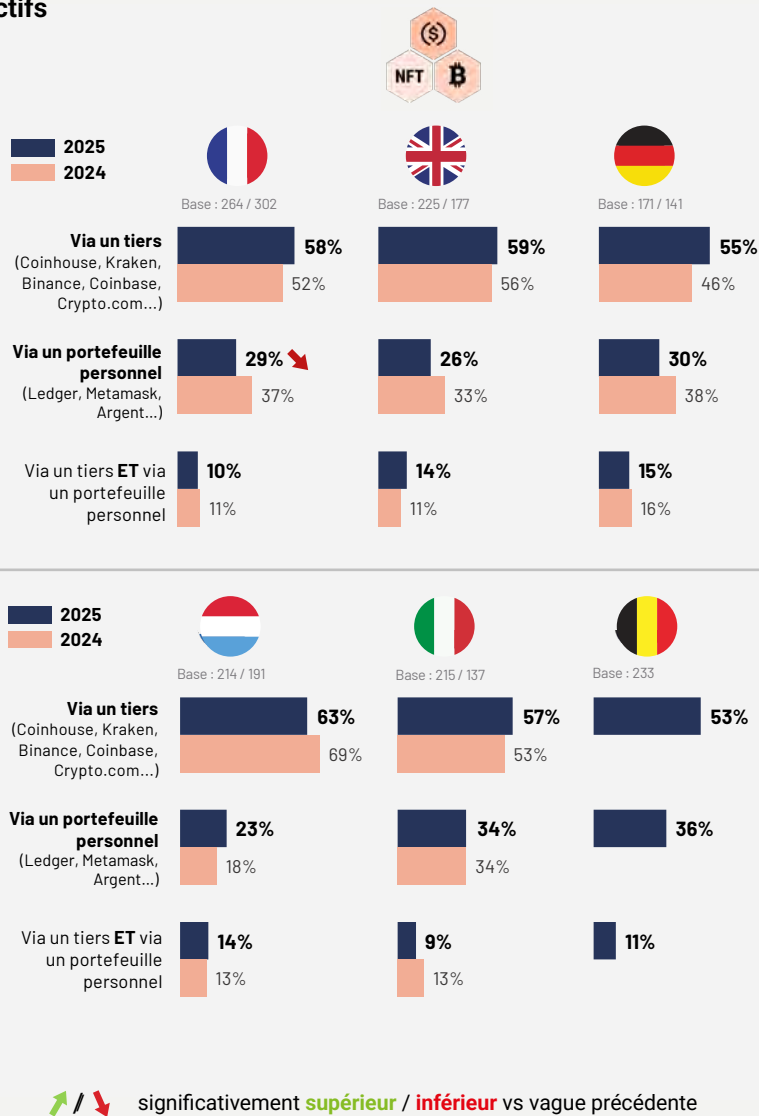
Cette préférence pour la conservation via un tiers se retrouve à l'échelle européenne, bien que son intensité varie selon les pays : en Italie et au Royaume-Uni, les investisseurs affichent des comportements similaires à ceux des Français. A l'image des chiffres de l'année dernière, les Néerlandais se distinguent par une approche plus marquée en faveur des services tiers, avec seulement 2 investisseurs sur 10 privilégiant un portefeuille personnel uniquement.



Ces proportions restent relativement stables malgré l'augmentation du nombre de détenteurs à travers les pays Européens. Le cadre réglementaire en place pourrait aider à renforcer la confiance envers les services de conservation tiers. L'essor des applications DeFi pourrait accélérer l'adoption des solutions d'autoconservation des actifs. Leur croissance est réelle, avec une Total Value Locked (TVL) passant de 55 milliards de dollars en 2024 à 117 milliards au 1^{er} janvier 2025⁸. Cette dynamique s'inscrit également dans une tendance plus large, portée par un désir croissant de souveraineté numérique exprimé par les répondants.

Conservation des crypto-actifs

Base : A déjà fait l'acquisition de crypto-actifs



⁸ DefiLlama - DeFi Dashboard



Protéger le prochain milliard d'utilisateurs : comment la sécurité de bout en bout favorisera l'adoption des actifs numériques ?

Avec la croissance significative du marché européen des ETF crypto (atteignant 120 milliards de dollars d'actifs sous gestion en un peu plus d'un an après le lancement des ETF Bitcoin aux États-Unis), la tokenisation des actifs du monde réel (RWAs) qui prend de l'ampleur et les stablecoins qui stimulent l'innovation dans les paiements, le marché évolue à un rythme sans précédent, atteignant un record de 3 200 milliards de dollars de capitalisation à la fin de 2024.

Tout est en place pour que l'ère grand public des cryptos et des actifs numériques commence, ouvrant la voie au prochain milliard d'utilisateurs. L'industrie connaîtra probablement une transformation massive en matière d'innovation, d'adéquation produit-marché et d'adoption (tant par les particuliers que par les institutions). À mesure que la sensibilisation aux cryptomonnaies progresse et que l'écosystème des actifs numériques mûrit, les incitations financières pour les attaquants augmentent, tout comme les surfaces d'attaque opportunistes. Il devient alors de plus en plus évident : protéger les actifs numériques n'est pas seulement une priorité—c'est une nécessité.

Avec la recrudescence des attaques contre des plateformes d'échange crypto de premier plan, il est essentiel de mettre en lumière certaines des vulnérabilités les plus courantes afin que ces plateformes puissent mieux se protéger, ainsi que leurs partenaires institutionnels et leurs clients particuliers.

Une idée reçue répandue est que le vol de clés privées est la principale méthode utilisée par les hackers. Bien que ce soit souvent présenté comme la cause des violations de sécurité, ce n'est que rarement le cas. En réalité, les hackers disposent de nombreux autres moyens de voler des fonds sans jamais avoir accès à une clé privée.

Des exploits d'API aux menaces internes sophistiquées, en passant par les failles dans la configuration des blockchains, la diversité et la complexité des cyberattaques ne cessent d'augmenter. Cela signifie que les solutions de sécurité obsolètes ne suffisent plus—les entreprises ont besoin d'une approche complète et intégrée.

Avec l'entrée en vigueur de cadres réglementaires tels que MiCA et DORA dans l'UE, les institutions doivent renforcer leur cybersécurité et leur résilience opérationnelle. Elles recherchent activement des moyens sûrs et conformes de participer à l'économie numérique, ce qui nécessite une infrastructure robuste et une sécurité de niveau entreprise appliquée à chaque étape.

En établissant les normes de sécurité les plus élevées, nous permettons un avenir où les actifs numériques deviennent le socle d'un écosystème financier plus efficace, transparent et sécurisé.

Pour en savoir plus sur la plateforme de sécurité de bout en bout de Fireblocks pour les opérations sur actifs numériques, visitez www.fireblocks.com.

3.4 POSITIONNEMENT DES BANQUES VIS-À-VIS DES FRANÇAIS ET DES CRYPTO-ACTIFS

LES SERVICES BANCAIRES

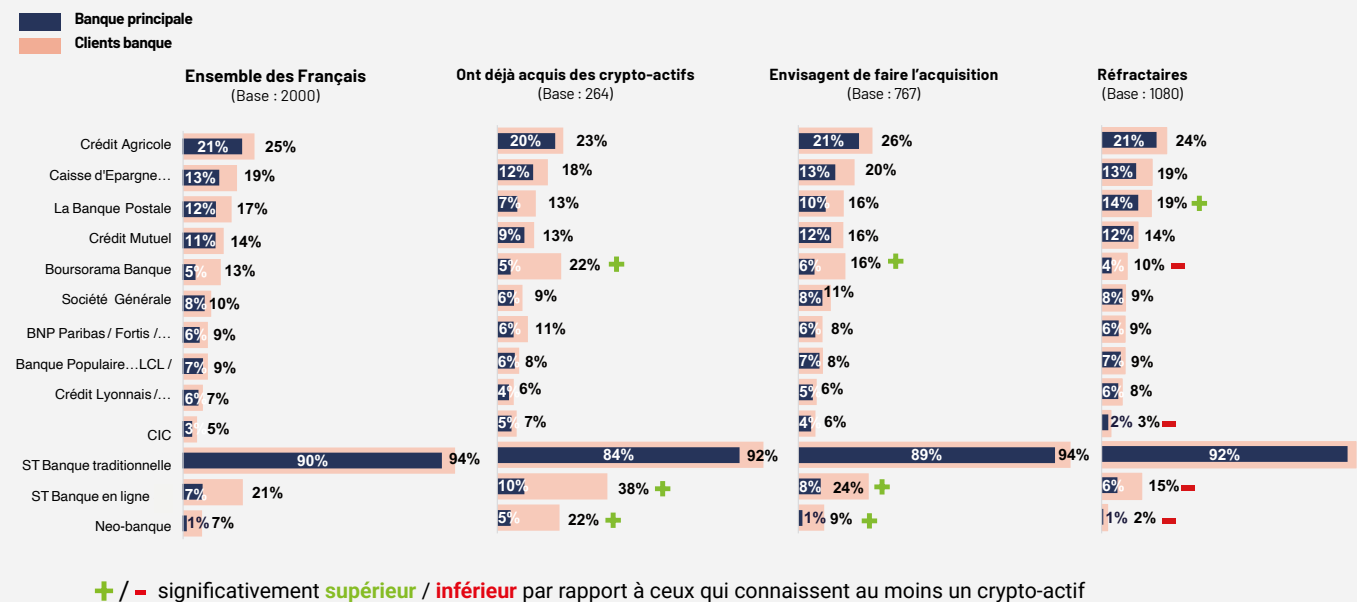
Un tiers des Français (+10 points vs 2024) souhaite que leurs banques traditionnelles deviennent les acteurs privilégiés pour l'acquisition et la conservation de crypto-actifs, devant les portefeuilles personnels (12%), les banques en ligne (9%), et les intermédiaires spécialisés (6%). Cette évolution souligne une opportunité pour les banques traditionnelles sur ce marché.

25% des Français se disent aujourd'hui prêts à changer de banque pour accéder à des services liés aux crypto-actifs. Cette tendance est encore plus marquée chez les investisseurs, avec 65% d'entre eux déclarant être prêts à changer d'établissement bancaire pour bénéficier de ces services.

L'offre de services bancaires en crypto-actifs pourrait ainsi devenir un levier stratégique de conquête auprès des investisseurs et des intentionnistes. Si 8% des Français n'ayant jamais fait l'acquisition citent l'absence de ces services comme un frein à l'acquisition de crypto-actifs, ce sentiment est nettement plus prononcé chez les anciens détenteurs (19%).

Ce constat est d'autant plus notoire que 9 Français sur 10 continuent de faire confiance à une banque traditionnelle comme établissement principal, contre seulement 7% pour les néo-banques.

Banques principales et secondaires – Par cible



LES VÉHICULES D'INVESTISSEMENT (ETF / SPOT)

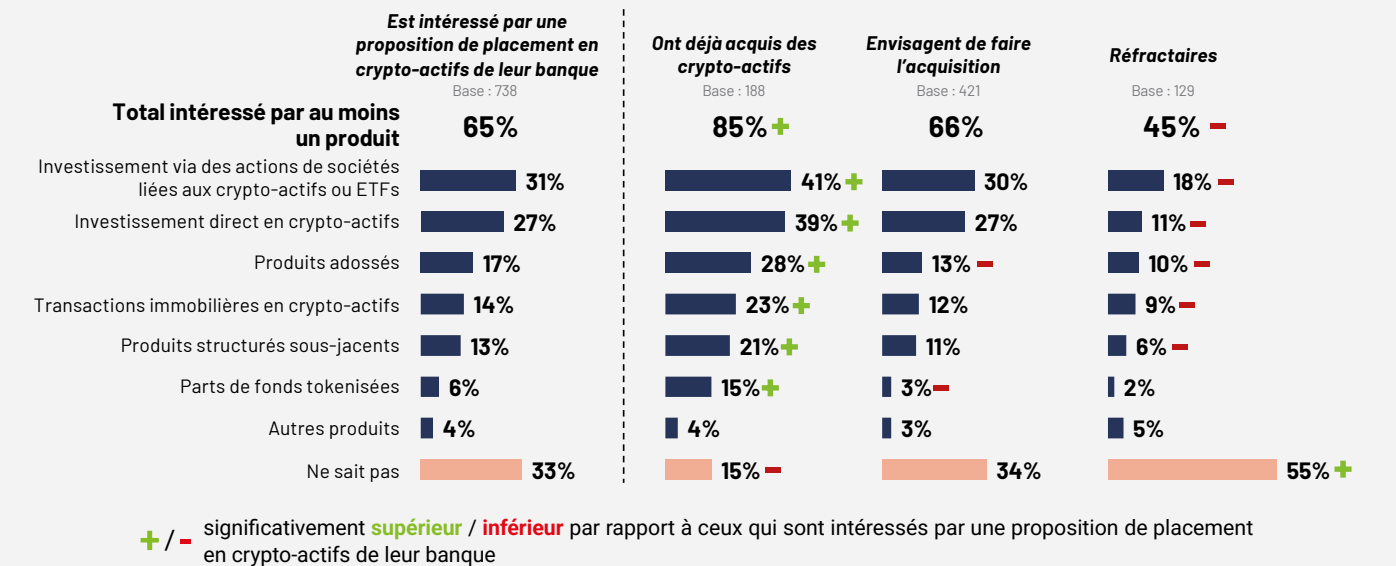
Une majorité des Français est intéressée par l'accès aux crypto-actifs via leur épargne et préfère une exposition indirecte à travers des véhicules d'investissements tels que les actions ou les ETF (31%) plutôt que directe (27%). Viennent ensuite les produits adossés (17%), et les transactions immobilières en crypto-actifs. Ces tendances se retrouvent de manière homogène au sein des différents segments de la population, qu'il s'agisse des investisseurs, des intentionnistes, ou des réfractaires.

Cette situation met en évidence un paradoxe : alors que l'intérêt pour des solutions encadrées et accessibles via des intermédiaires financiers traditionnels s'intensifie, l'offre européenne reste limitée. Cette attente souligne un enjeu majeur pour l'évolution du marché des investissements en crypto-actifs en Europe et pourrait favoriser, à terme, une évolution réglementaire pour combler ce vide.

L'approbation des premiers ETF sur le Bitcoin au comptant par la Securities and Exchange Commission (SEC) des Etats-Unis en janvier 2024 semble avoir renforcé l'intérêt public pour ce type de placement. Cependant, ces produits ne sont pas encore accessibles en Europe. Des acteurs proposent des solutions alternatives sous la forme d'ETN (Exchange-Traded Notes), qui permettent une exposition similaire au Bitcoin via des produits adossés à des contrats à terme.

Type de produits d'investissement en crypto-actifs privilégié

Base : Est intéressé par une proposition de la banque pour des placements en crypto-actifs (738)





Truffle Capital

En 2024, l'adoption des cryptomonnaies en France et en Europe a progressé grâce à une sensibilisation accrue et des cadres réglementaires robustes. Le règlement MiCA, appliqué au 30 décembre 2024, renforce la sécurisation des opérations, favorisant une adoption institutionnelle. Ce cadre rassure les investisseurs et les institutions financières en garantissant une meilleure protection contre les fraudes. En 2025, de nombreuses initiatives devraient émerger concernant les stablecoins et la tokenisation d'actifs traditionnels, ouvrant de nouvelles perspectives.

L'adoption institutionnelle a explosé en 2024, notamment grâce au lancement aux États-Unis des ETF Bitcoin et Ethereum par des acteurs comme BlackRock. Ces initiatives ont attiré des flux massifs d'investisseurs, renforçant le statut des cryptomonnaies comme une classe d'actifs légitime. Les ETF permettent aux investisseurs de diversifier leurs portefeuilles sans gérer directement les actifs numériques. En 2025, l'arrivée des ETF en Europe devrait encore accélérer cette dynamique, offrant aux investisseurs européens un accès simplifié et sécurisé aux cryptomonnaies.

Chez Truffle Capital, nous investissons dans des projets à la croisée de la finance traditionnelle (TradFi) et décentralisée (DeFi). Nous croyons que la blockchain deviendra une infrastructure fondamentale des échanges dans un monde digitalisé. Par exemple, nous soutenons Wyden, une société suisse fournissant une infrastructure de trading d'actifs numériques de qualité bancaire. En novembre 2024, Wyden a levé 15,4 millions d'euros dans une série B menée par Truffle Capital, permettant à des banques et courtiers d'intégrer le trading de cryptomonnaies et la garde sécurisée via une API unique. Cette solution illustre notre vision d'un modèle hybride alliant rigueur traditionnelle et innovation décentralisée.

L'évolution aux États-Unis, avec une politique pro-crypto attendue en 2025, promet d'accélérer cette dynamique. La mise en place d'une «crypto task force» à la SEC pourrait stimuler l'innovation globale en clarifiant les réglementations et protégeant les investisseurs. Ces clarifications devraient inciter l'Europe à adapter MiCA pour rester compétitive.

À terme, les actifs numériques devraient s'imposer comme un pilier incontournable de la finance mondiale, transformant la manière dont les transactions et les investissements sont réalisés. Les entreprises et institutions qui s'adapteront à cette réalité tireront le meilleur parti de cette révolution financière.

VOLET INDUSTRIE

MÉTHODOLOGIE

49

ÉTAT DES LIEUX DE L'INDUSTRIE DU WEB3

50

RÉSILIENCE ET PROJECTIONS

67

MÉTHODOLOGIE

Afin de compléter les données présentées dans la première partie de l'étude, un état des lieux de l'industrie du Web3 en France et en Europe a été réalisé.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée poursuit un double objectif :

- Offrir une vision globale du secteur, en donnant la parole aux acteurs pertinents
- Identifier les enjeux rencontrés par les entreprises, en mettant en lumière leur capacité de résilience ainsi que leurs perspectives pour les années à suivre

Une **enquête de 25 questions**, combinant des approches quantitatives et qualitatives, a été diffusée entre début janvier et mi-février 2025, recueillant **plus de 80 réponses d'entreprises françaises et européennes** évoluant dans l'industrie du Web3. En complément, 24 entretiens ont été menés avec les acteurs clés du marché afin d'obtenir leurs témoignages et d'apporter un éclairage représentatif sur l'actualité du secteur.

Cette enquête comportait 5 grandes catégories :

- Caractéristique de l'entreprise (taille, chiffre d'affaires, secteur et périmètre d'activité, etc.)
- Ressources humaines (évolution des effectifs, projection de recrutement, nature des postes, etc.)
- Ressources financières (levée de fonds, typologie, provenance et perspectives de financement)
- Réglementation et cadre législatif
- Résilience et adaptation du secteur

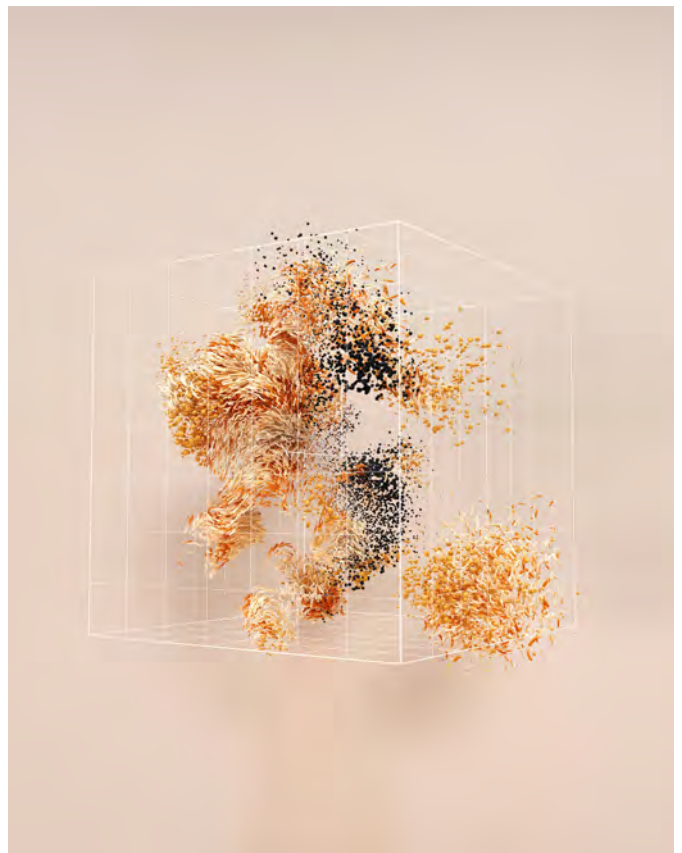
Les informations présentées dans ce volet de l'étude sont enrichies via des **sources externes variées**, notamment pour la partie financement et levées de fonds.

L'ensemble des données collectées ont ensuite été analysées par Deloitte et l'Adan, afin d'en tirer des conclusions et des enseignements clés sur l'état du secteur.

Enfin, afin de mieux comprendre les enjeux quotidiens des équipes opérationnelles, et de rendre ce volet Industrie encore plus vivant, **deux portraits d'équipe** ont été réalisés :

- Banque Delubac & Cie
- Caisse des Dépôts

Ces portraits constituent l'une des nouveautés de l'édition 2025. Nous espérons qu'ils vous parleront si vous faites déjà partie de l'aventure Web3 – et qu'ils vous donneront envie de la rejoindre, si ce n'est pas encore le cas.



1. ETAT DES LIEUX DE L'INDUSTRIE DU WEB3

1.1 PROFIL DES ENTREPRISES

L'enquête menée distingue deux profils d'entreprises :

Entreprises dédiées au Web3

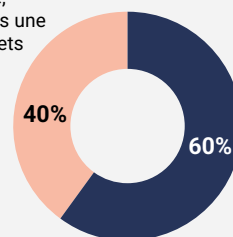
Ces entreprises proposent exclusivement des produits et services relevant de l'industrie du Web3. Elles représentent **60% des réponses**, soit 49 entreprises.

Entreprises traditionnelles avec une composante Web3 non prédominante

Il s'agit principalement de grandes entreprises françaises et européennes explorant / manifestant un intérêt croissant pour ce secteur, sans que cette activité ne constitue le cœur de leur métier. Ces entreprises représentent **40% des répondants**, soit 33 entreprises.

Répartition du type de répondants

Une entreprise traditionnelle, « non web3 », ayant toutefois une part de ses activités ou projets dans le domaine web3
(33 répondants)



Une entreprise ayant l'intégralité de ses activités dans le web3
(49 répondants)

La pertinence de cette distinction se confirme dans les résultats observés, qui révèlent des perspectives et des retours sensiblement différents entre les startups spécialisées dans le Web3 et les entreprises traditionnelles.

En 2025, 32 % des Français (qu'ils détiennent ou non des crypto-actifs) considèrent leur banque traditionnelle comme l'acteur de confiance principal pour gérer leurs crypto-monnaies, contre 21 % l'an dernier. Comment expliquez-vous cette forte progression ?

Aujourd'hui, un détenteur de cryptoactifs fait face à un choix cornélien : soit il confie ses avoirs à une plateforme spécialisée, souvent entièrement en ligne, avec les risques que cela implique, soit il choisit l'auto-détention, qui requiert un système de sécurisation plus poussé pour éviter les risques de braquage. Dès lors, la troisième voie, celle de confier ses cryptoactifs à un tiers de confiance, connu, issu de la finance traditionnelle, est une solution rassurante pour une grande partie de la population. D'autant que le secteur est solidement encadré par de nombreuses réglementations, notamment la réglementation MiCA pour les cryptoactifs, l'une des plus exigeantes au monde. Cela participe à renforcer la confiance envers les acteurs bancaires et régulés.

La demande d'accompagnement continue de croître : 75 % des personnes envisageant l'achat de crypto-actifs souhaitent un suivi plus poussé de leur banque ou de leur conseiller en gestion de patrimoine. Comment analysez-vous cette tendance et quelles initiatives avez-vous mises en place à la banque Delubac & Cie pour y répondre ?

Les cryptoactifs sont encore, pour beaucoup de personnes, des actifs complexes, difficiles à appréhender. Leur volatilité leur confère une image risquée qui entretient la méfiance. D'où ce souhait largement partagé d'être bien accompagné, conseillé, orienté. C'est tout à fait légitime, et c'est pour cela que nous travaillons à être l'acteur de confiance en la matière. Nos équipes ont été soigneusement formées et sont aujourd'hui expertes sur ces sujets ; elles sont capables d'expliquer à nos clients les fluctuations du marché, le fonctionnement d'une blockchain... et de les accompagner pertinemment, en fonction de leurs besoins. En cas de succession ou donation, la banque est là encore l'acteur le plus indiqué pour transférer des cryptoactifs. Surtout si cette transmission intervient brusquement : le risque que la clé privée disparaisse avec son détenteur est élevé s'il conservait ses cryptoactifs lui-même.

Parmi les acquéreurs et intentionnistes, 66 % se disent intéressés par une offre de placement en crypto-actifs proposée par leur banque, un chiffre en hausse en 2025. Comment anticipez-vous l'évolution de l'offre bancaire en la matière dans les prochaines années ?

Le secteur financier fourmille de projets et d'idées en la matière. Le marché est encore balbutiant et va sans doute se structurer à marche forcée sous la pression réglementaire. Nous étudions de nombreuses pistes pour faire évoluer notre offre dans les prochaines années. Tout l'aspect patrimonial, par exemple, est à repenser à l'aune de ces actifs, qu'il s'agisse d'épargne salariale, de transmission, de donation, etc. C'est dans notre ADN que d'être pionniers : tout au long de notre robuste histoire centenaire, nous avons innové, et nous comptons bien continuer de le faire.

Quel impact le Web3 a-t-il eu sur la banque Delubac & Cie ? Quels enseignements en tirez-vous pour l'avenir ?

Le Web3 est pour nous un axe de développement majeur. Nous sommes la banque des entreprises du Web3, nous acceptons leurs dossiers quand la plupart des acteurs traditionnels refusent. Et nous sommes aussi la première banque à avoir obtenu l'enregistrement en tant que PSAN en 2022, afin de proposer notre offre d'achat, vente et conservation de cryptoactifs. C'est un secteur en plein essor qui sera incontournable demain, et nous entendons bien renforcer nos liens avec ses acteurs. La finance décentralisée va transformer les métiers bancaires et financiers et donc les offres à destination des clients. Cela aura des conséquences sur notre organisation interne mais aussi sur notre stratégie commerciale.



ELODIE TREVILLOT

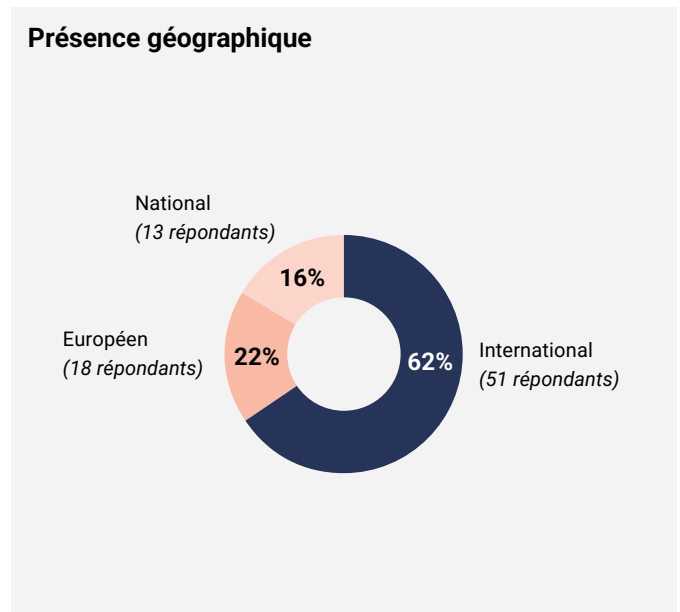
Associé-gérant au sein de la
Banque Delubac & Cie

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

En 2025, l'expansion européenne et internationale constitue un dénominateur commun pour beaucoup d'entreprises :

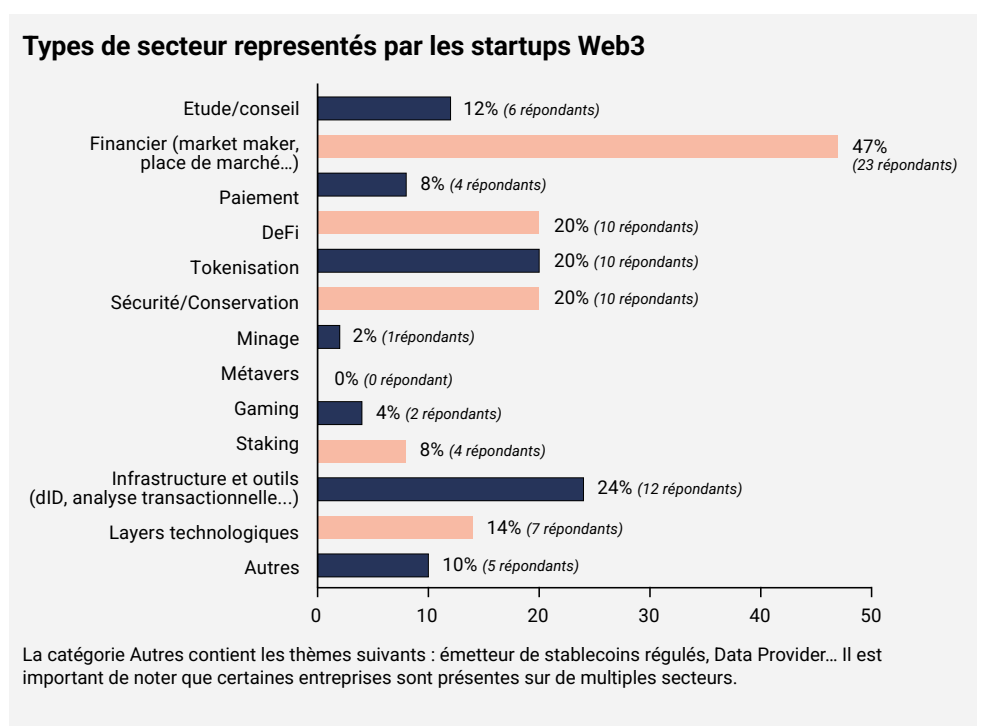
- **16%** des entreprises **opèrent exclusivement à l'échelle nationale**, bien que la majorité d'entre elles envisagent une extension en Europe dans les années à venir ;
- **22%** possèdent déjà une **présence européenne** ;
- **62%** opèrent à **l'international**.

Cette tendance confirme la nécessité pour une entreprises web3 d'accéder à un marché global pour atteindre un maximum de clients, en cohérence avec les principes de décentralisation et l'absence de frontières inhérent au secteur.



ENVIRONNEMENT DES STARTS-UPS WEB3

Les entreprises et startups du Web3 explorent un large éventail de cas d'usage. Les secteurs les plus représentés sont : **la finance (47%), l'infrastructure et outils (24%), la DeFi, (Finance décentralisée), la tokenisation ainsi que la sécurité et conservation des actifs**, chacun représentant 20% des répondants. **Les layers technologiques et le conseil** représentent respectivement 14% et 12%, tandis que le domaine du **paiement et du staking** atteignent 8%.



Comme les années précédentes, les secteurs technologiques et financiers demeurent majoritaires. Toutefois, le champ des applications ne cesse de s'élargir, illustrant ainsi la diversification croissante de l'industrie Web3.

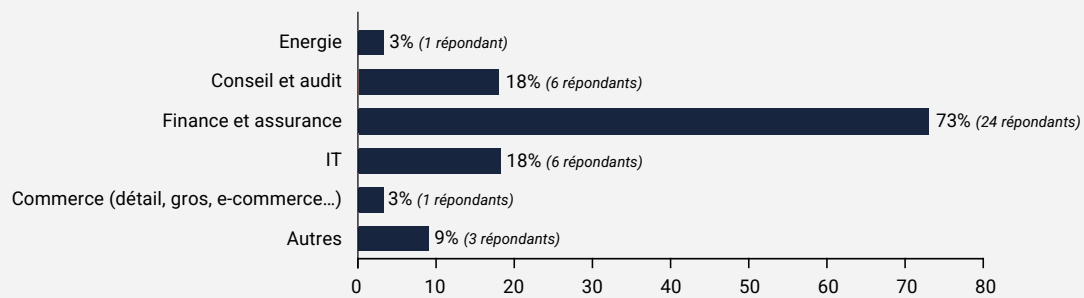
ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES TRADITIONNELLES

Dans le secteur des entreprises traditionnelles impliquées dans le Web3, **la finance et l'assurance** se démarquent comme les acteurs principaux, représentant **73%** des réponses. **L'IT et le conseil** suivent avec **18%** des répondants.

Bien que le questionnaire ne couvre pas l'ensemble des acteurs du marché, ces résultats offrent un aperçu des entreprises les plus engagées dans le domaine.

L'industrie des crypto-actifs et de la blockchain attire chaque année un nombre croissant d'entreprises traditionnelles, une tendance qui se confirme en 2025 avec notamment les initiatives de BPCE, BoursoBank, SG Forge, ou BBVA. L'émergence continue et de nouveaux cas d'usage témoignent de cette évolution, marquant une diversification progressive des secteurs concernés, même si les acteurs financiers restent largement prédominants.

Les secteurs de provenance des entreprises traditionnelles



L'ÉQUIPE BANQUE DELUBAC & CIE

Une équipe déterminée à faire évoluer le paysage bancaire en intégrant pleinement le Web3 dans toute la chaîne de valeur de son établissement. Avec son offre unique d'accompagnement 360° pour les startups et leurs dirigeants (services bancaires, services d'investissement, achat/vente/conserver d'actifs numériques, banques d'affaires, BaaS/WaaS, Delupay...), la banque Delubac & Cie entend bien rester un acteur pionnier de l'innovation financière. L'année à venir s'annonce déterminante.



La première immersion

C'est le début des années 20(20), le besoin est grandissant. Cependant les banques traditionnelles rejettent encore fréquemment des fonds issus d'échanges, freinant la croissance de l'écosystème. La Banque Delubac & Cie ouvre la voie de la confiance sur ces sujets et pose ainsi l'une des premières briques historiques pour structurer l'industrie Web3.

Obtention de l'enregistrement PSAN, un levier clé pour rassurer les institutions et les particuliers

2021 - 2022

2023

Structuration & éducation

L'enjeu principal devient la mise en place d'outils et de processus permettant d'accompagner efficacement les clients. Un service conformité est développé pour mieux comprendre les acteurs du Web3, combinant des audits approfondis, un suivi KYC rigoureux et des formations internes. L'objectif ? Armer les équipes pour gérer ces nouveaux enjeux et assurer un accompagnement sécurisé.

Delubac & Cie se distingue comme l'une des rares institutions traditionnelles à proposer des offres dans le secteur Web3 à ses clients

Adaptabilité & innovation

L'année 2024 marque une accélération. Le pôle Web3 s'intensifie avec une roadmap de nouveaux produits très dynamique et transversale, et la préparation du dossier pour l'obtention de l'agrément MiCA. Le défi ? Maintenir sa position de pionnier et proposer des solutions toujours plus adaptées à ses clients, et conserver son agilité tout en s'adaptant aux exigences réglementaires.

+ 40 collaborateurs(trices) pour répondre à la demande croissance des particuliers et des entreprises sur des besoins Web3

2024 - 2025

« L'éducation est essentielle : si l'on comprend la blockchain, on n'en a plus peur. La finance traditionnelle et la finance décentralisée sont complémentaires. »

ESTELLE MOTOUOM
VP, CRYPTO LEAD

« En tant que CGP, il est indispensable de s'approprier le sujet des crypto-actifs pour rester à l'écoute de ses clients. »

QUENTIN THEVENOT
CONSEIL EN GESTION DE
PATRIMOINE

« Le Web3 doit être un outil d'inclusion et d'équité sociale, en apportant des services bancaires là où ils sont absents. »

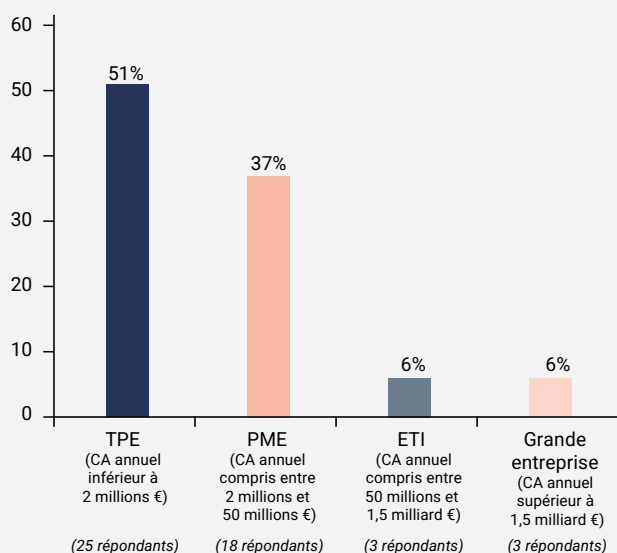
SIHAM AIT BELKACEM
RESPONSABLE POLE PME
INNOVATION

TAILLE ET ANNÉE DE CRÉATION DES ENTREPRISES

La distinction entre les entreprises traditionnelles et celles spécialisées Web3 se reflète également dans leur taille et leur année de création.

Le Web3, en tant que secteur émergent et en constante évolution, est majoritairement composé de **très petites entreprises** (TPE), qui représentent **39%** de l'ensemble des répondants et **51%** pour les entreprises Web3.

Répartition selon les tailles d'entreprises dédiées au Web3



À l'inverse, les entreprises traditionnelles engagées dans le Web3 appartiennent principalement aux catégories des entreprises de **taille intermédiaire** (ETI) et des **grandes entreprises**, à hauteur de **60%**. Leur activité dépasse le cadre du Web3 et s'inscrit dans un champ d'action plus large (activité de paiement, services financiers...).

L'augmentation du nombre d'entreprises explorant ce domaine en 2025 illustre l'intérêt croissant de divers secteurs pour la blockchain et les crypto-actifs. Cette tendance contribue à renforcer la légitimité et la reconnaissance du Web3 dans l'économie globale.

Une dynamique similaire s'observe concernant l'année de création des entreprises. Les acteurs traditionnels répondants représentent l'ensemble des sociétés fondées avant 2008, ce qui indique qu'aucune entreprise historique européenne n'a, à ce jour, opéré un pivot total vers le Web3.

À l'inverse, pour les entreprises nées directement de l'industrie Web3, l'année moyenne de création continue de progresser, illustrant le dynamisme et la croissance soutenue du secteur, aussi bien en France qu'en Europe.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de nouvelles entreprises suit les cycles du marché : les périodes haussières coïncident avec un pic de créations, soulignant l'impact des tendances économiques sur l'entrepreneuriat Web3.

1.2 EMPLOYABILITÉ DU SECTEUR

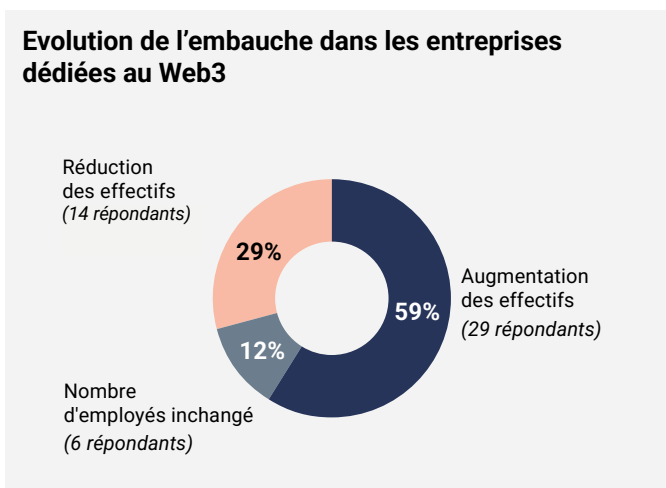
ÉVOLUTION DE L'EMBAUCHE

En tant que secteur en pleine expansion, l'industrie du Web3 a connu une croissance soutenue de l'emploi entre 2018 et 2022, avec une augmentation moyenne de 33% par an. L'année 2023 avait marqué un tournant, enregistrant la première baisse des recrutements depuis 2018, avec une diminution de 11% par rapport à l'année précédente.

Cette année, la dynamique de l'emploi dans l'industrie du Web3 en France repart à la hausse. Parmi les 82 répondants interrogés, 63% ont observé une **augmentation de leurs effectifs** par rapport à l'année précédente, tandis que 9% ont connu une baisse et 28% n'ont enregistré aucun changement.

Le regain d'intérêt pour les crypto-actifs et la technologie blockchain, amplifié par la récente élection présidentielle aux États-Unis, se reflète directement dans les résultats du questionnaire et des entretiens menés.

Après une période de ralentissement de l'embauche dans le l'industrie du Web3 et, plus largement, dans le secteur technologique, le marché semble renouer avec la croissance pour répondre à des nouveaux besoins et opportunités. Les échanges avec des entreprises clés du secteur ont permis d'identifier les principales raisons expliquant l'évolution des effectifs en 2025 :



AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS

Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- Croissance du marché et intensification de la demande**
La principale raison avancée par les entreprises témoigne d'un climat favorable pour l'industrie du Web3. Bien que l'adoption des crypto-actifs par les particuliers semble se stabiliser en 2025, comme le démontre les 1 français sur 10 détenant des crypto-actifs, l'industrie poursuit son expansion, générant une demande accrue dans le développement de produits et services liés à la blockchain dans différents secteurs comme la finance par exemple.
- Commercialisation et expansion internationale**
L'accélération des stratégies commerciales et l'internationalisation des entreprises constituent une autre explication majeure. Durant la phase de ralentissement du marché, de nombreuses startups ont concentré leurs efforts sur le développement de leurs produits. Aujourd'hui, avec un regain d'intérêt pour l'écosystème Web3, elles cherchent à renforcer leur visibilité et à élargir géographiquement leur clientèle. Cette internationalisation permet aux entreprises d'atteindre plus rapidement une taille critique. Toutefois, pour certaines startups Web3, cette stratégie est parfois motivée par **le coût réglementaire en France et en Europe**, qui peut freiner leur développement sur le marché domestique. A l'inverse, les grands groupes et entreprises établies perçoivent ces réglementations comme un levier de structuration et de consolidation pour l'industrie.
- Reprise de l'activité et accès aux financements**
Enfin, un autre facteur clé de cette hausse des effectifs réside dans la reprise économique amorcée au deuxième semestre 2024. Cette dynamique est notamment portée par les startups ayant récemment levé des fonds, qui investissent dans le recrutement afin d'accélérer leur développement et la mise en production de leurs produits et/ou services.

RÉDUCTION OU STABILITÉ DU NOMBRE D'EMPLOYÉS

Si une majorité des entreprises ont enregistré une hausse de leurs effectifs, certaines déclarent une **réduction** ou une **stabilité** de leur nombre d'employés.

- **9% des répondants** signalent une diminution, tandis que **28%** n'ont observé aucun changement ;
- La principale explication reste la **baisse d'activité** enregistrée entre 2023 et l'été 2024, notamment pour certains secteurs spécifiques, notamment le gaming et les NFTs, ayant conduit certaines entreprises à **ajuster leur masse salariale** ;
- Une autre difficulté majeure concerne la **réétention des talents**, en particulier les profils technologiques tels que les développeurs. Avec la généralisation du travailler à distance, ces profils sont souvent attirés par des offres plus compétitives en provenance des États-Unis et d'Asie, où les salaires dépassent largement ceux proposés par les startups françaises ;
- Enfin, la mise en conformité avec les nouvelles réglementations, notamment **le règlement MiCA** (Markets in Crypto-Assets), représente un **coût significatif** pour ces jeunes entreprises Web3, limitant leur capacité à recruter.

Les tendances identifiées en 2023 – telles que la baisse des cours des crypto-actifs, la crise de confiance et la concurrence des levées de fonds avec l'IA – continuent d'influencer le marché, bien que leur impact se soit considérablement atténué.

SECTEURS ET PROFILS RECHERCHÉS

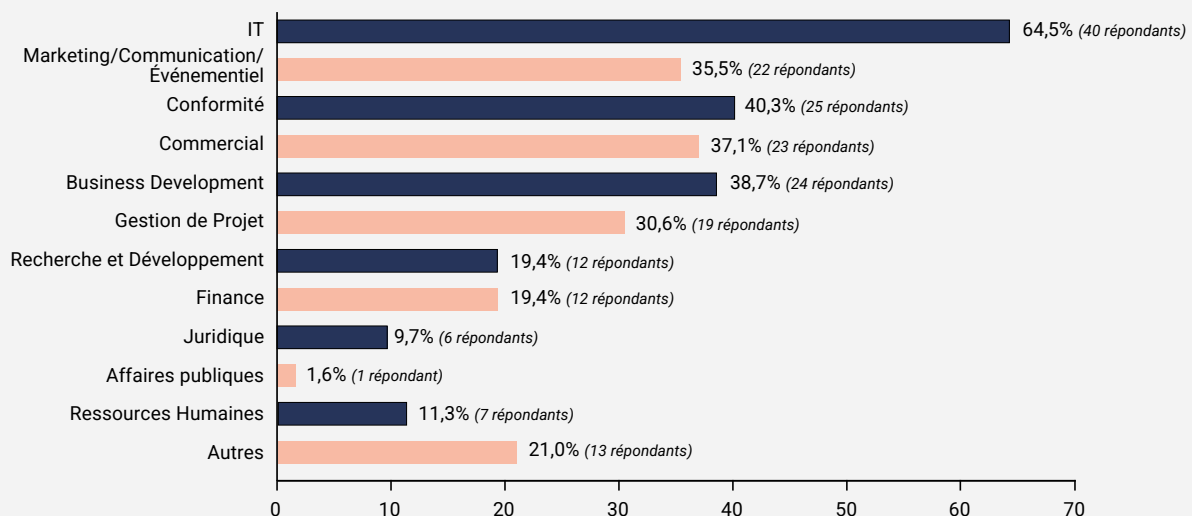
Dans la continuité de 2024, les entreprises interrogées anticipent une dynamique de recrutement soutenue pour 2025. Parmi les répondants, **76% prévoient d'embaucher au cours de l'année 2025**.

En France et en Europe, **64,5%** des entreprises souhaitant recruter recherchent **des profils IT** (contre 47% l'année précédente). La demande reste éw dans les domaines suivants : **conformité (40,3%)**, **commercial (37,1%)**, **business development (38,7%)**, **marketing** et de la **communication (35,5%)** et **gestion de projet (30,6%)**.

Les domaines de la **recherche et développement (19,4%)** et de la **finance (19,4 %)** demeurent incontournables.

Enfin, les domaines du **juridique (9,7%)**, des **affaires publiques (1,6%)** et des **ressources humaines (11,3%)** enregistrent une progression, bien qu'ils restent minoritaires.

Profils recherchés par les entreprises pour 2025

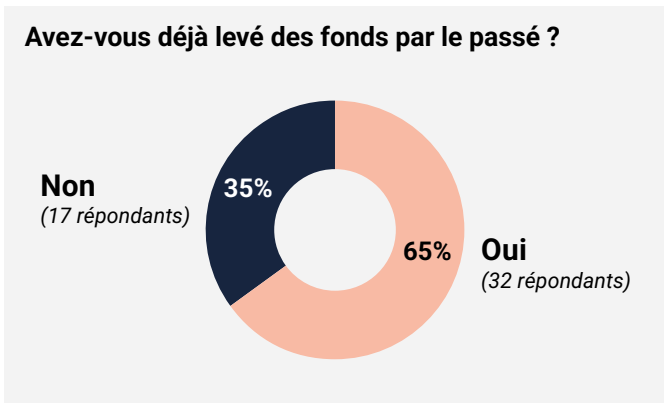


1.3 FINANCEMENT ET LEVÉE DE FONDSD⁹

EN FRANCE ET EN EUROPE

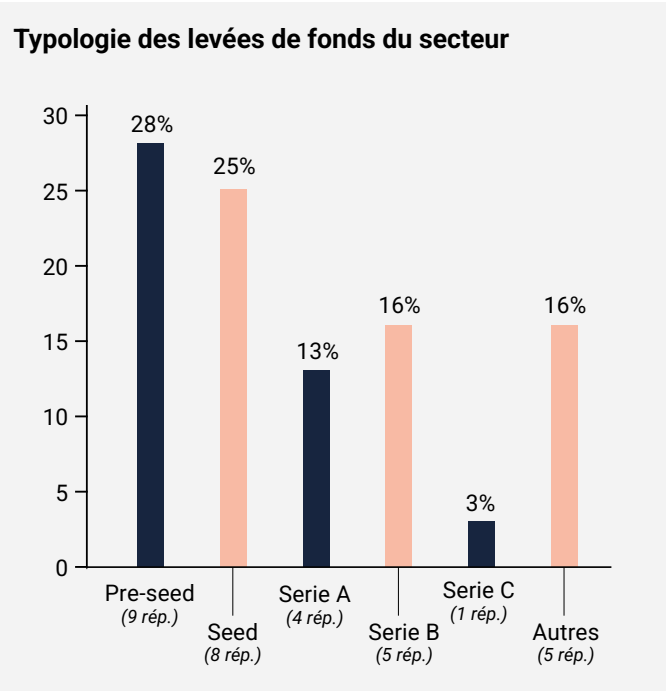
Le **financement constitue un enjeu central** pour une majorité des entreprises du secteur Web3 en France et en Europe. Évoluant dans un secteur jeune et en constante mutation, ces acteurs doivent relever des défis spécifiques en matière de levée de fonds, rendant l'analyse de cette dynamique essentielle dans l'étude.

Parmi les répondants au questionnaire, **49 entreprises** sont exclusivement dédiées à l'écosystème Web3. Parmi celles-ci, **65%** ont déjà réalisé une levée de fonds. Ce chiffre s'inscrit dans une tendance haussière (52% dans l'étude 2024, et 33% l'année précédente). Cette progression témoigne de l'intérêt croissant des investisseurs pour l'industrie et de l'amélioration des conditions de financement.



plusieurs dizaines de millions d'euros chacune, illustrant l'intérêt croissant pour le Web3 en Europe.

Cette tendance traduit une maturation progressive du secteur, marquée par **une augmentation des financements en phase de croissance**, bien que les levées de fonds précoces restent prédominantes.



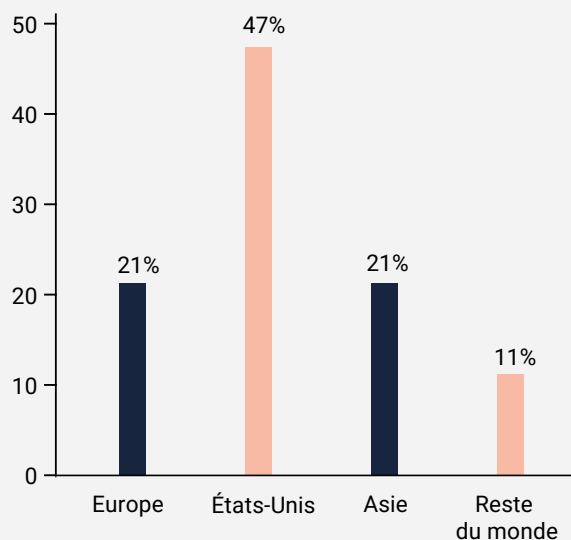
⁹ Cette partie a été développée à partir des données recueillies grâce aux questionnaires et aux entretiens, ainsi qu'aux informations obtenues par le fournisseur de données financières Dealroom.

Les startups Européennes représentent 21% des levées de fonds Web3 réalisées en 2024, soit l'équivalent de 2,1 Md\$, contre 27% l'année précédente. Les États-Unis maintiennent leur position dominante, totalisant 47% des financements (4,6 Md\$). A l'instar de l'Europe, **l'Asie représente également 21% des levées de fonds avec 2,1 Md\$ levés**. Par ailleurs, en comparaison avec l'année précédente, les fonds levés par les FinTech françaises sont passés de 8,4 milliards de dollars à 7,1 milliards, une baisse plus notable que les startups Web3 françaises. Ces résultats pour le secteur Web3 doivent donc être interprétés dans le contexte d'une baisse plus globale des financements¹⁰.

De plus, **40% des startups Web3 européennes envisagent de lever des fonds d'ici moins de 2 ans**, que ce soit pour une première levée ou pour des cycles ultérieurs, un chiffre en recul par rapport à l'année dernière (54%).

Enfin, il convient d'examiner le marché des startups dans son ensemble. En 2021, les valorisations avaient atteint un sommet historique, avec près de 800 Md\$ de financements

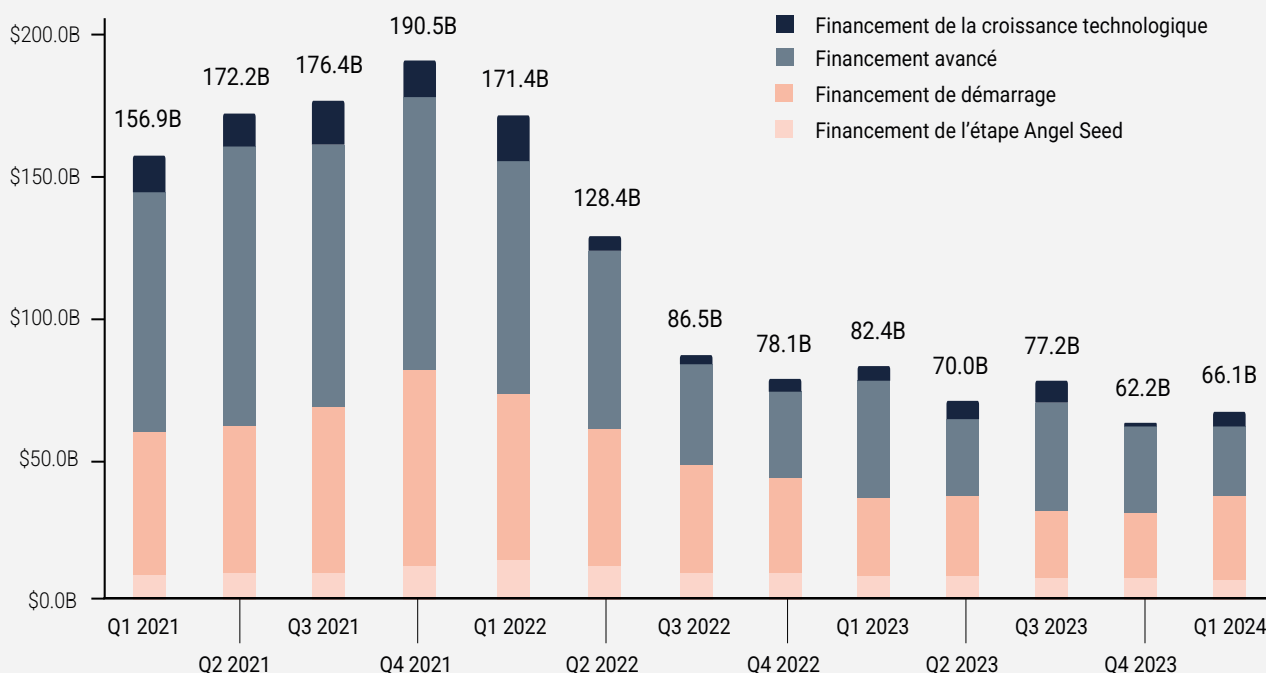
Répartition des levées de fonds Web3 par zone géographique (en %)



levés sur l'année. Par la suite, le marché a connu une recalibration, marquée par une baisse significative du volume des financements. En 2024, aucune inversion de tendance n'a été observée, les montants levés restant comparables à ceux de l'année précédente.

Financement mondial des startups (en US \$)

Source : Crunchbase



10 Funding Rounds / La French Tech ecosystem map

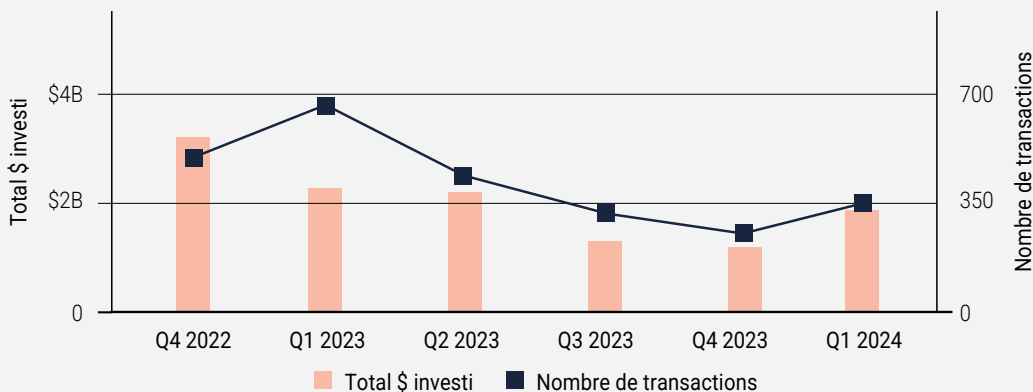
https://ecosystem.lafrenchttech.com/transactions.rounds/f/founding_or_hq_slug_locations/anyof_france/growth_stages/not_mature/locations/anyof_France/rounds/not_GRANT_SPAC%20PRIVATE%20PLACEMENT/tags/not_outside%20tech?id=25756&showStats=YEAR&statsType=rounds

À l'échelle mondiale, le secteur du Web3 a enregistré **une croissance de 20% sur les levées de fonds**, passant de 8,2 Md\$ en 2023 à 9,9 Md\$ en 2024. Ce chiffre **témoigne d'une reprise de la croissance et d'un regain d'activité**.

En Europe, la situation diverge : les levées de fonds ont diminué de 5%, passant de 2,2 Md\$ en 2023 à 2,1 Md\$ en 2024.

Financement des startups Web3 soutenues par le capital-risque par trimestre (en US \$)

Source : Cruchbase



Cette disparité régionale met en évidence des défis spécifiques au marché européen. Alors que l'ensemble du marché international bénéficie d'un renouveau des investissements dans le secteur du Web3, l'écosystème européen semble freiné par plusieurs facteurs :

- **Une adoption moins progressive des innovations Web3 par rapport à d'autres régions.** A titre de comparaison, en 2025, la part de la population détenant des crypto-actifs est de 15,5% aux Etats-Unis, 25,3% au Emirats Arabes Unis et 24,04% à Singapour, illustrant le dynamisme de ces marchés face à l'Europe¹¹.
- **Un cadre réglementaire structurant pour certains mais contraignant pour d'autres.** Bien qu'il apporte une clarté sur certaines activités (conservation, échanges...), son coût de mise en oeuvre est significatif pour les jeunes structures et limite l'émergence de nouveaux projets.

Ainsi, bien que la croissance mondiale du Web3 soit encourageante, **la baisse des financements en Europe souligne la nécessité de revoir les modèles de financement pour l'écosystème européen**, de s'adapter et d'attirer davantage d'investissements afin de tirer pleinement parti du potentiel du secteur. Par ailleurs, une fragmentation du marché entre l'Europe et d'autres régions, comme l'Asie et les États-Unis, accentue ces défis, rendant indispensable une réflexion sur des stratégies adaptées aux spécificités du marché européen.

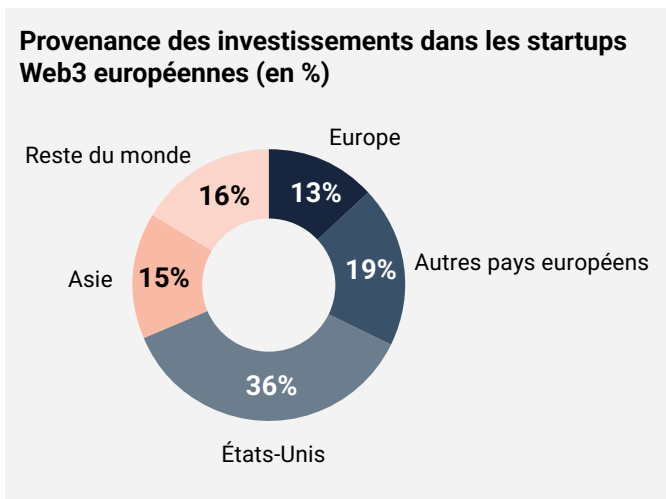
¹¹ <https://www.triple-a.io/cryptocurrency-ownership-data?>

PROVENANCE ET NATURE DES FOND

L'Europe, minoritaire en nombre et en volume de levées de fonds, affiche une tendance similaire quant à l'origine des financements. En moyenne, en Europe, seuls **13%** des fonds investis dans les startups proviennent du pays de résidence de l'entreprise, tandis que **19%** proviennent d'autres pays européens. Cette situation met en évidence **un besoin marqué de financements extérieurs** pour pallier le manque d'investissements domestiques et accompagner la logique d'internationalisation de certains projets.

Ces résultats montrent que, pour les startups situées en dehors de leur région d'origine, **les financements proviennent majoritairement des États-Unis** (et, dans une moindre mesure, de l'Asie) **plutôt que de l'Europe**.

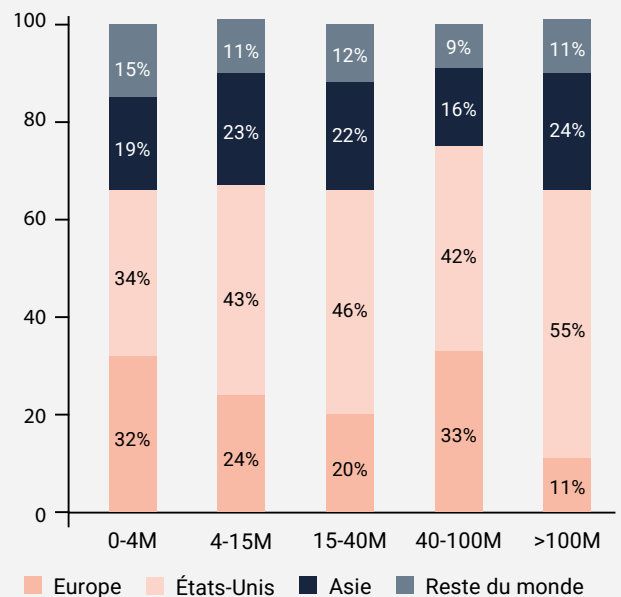
À titre de comparaison, les États-Unis financent à eux seuls **36%** des startups Web3 européennes. Sur leur propre territoire, **73%** des investissements sont réalisés par des acteurs américains, contre seulement **8%** de financements provenant de l'Europe.



Par ailleurs, Bpifrance joue un rôle crucial dans le soutien aux startups françaises, représentant **28%** des fonds levés en phase early stage. Ces données confirment les **témoignages recueillis lors des entretiens**, qui soulignent **l'importance cruciale pour les investisseurs français de continuer à soutenir le secteur afin de préserver la souveraineté technologique européenne et de retenir les talents sur le continent**.

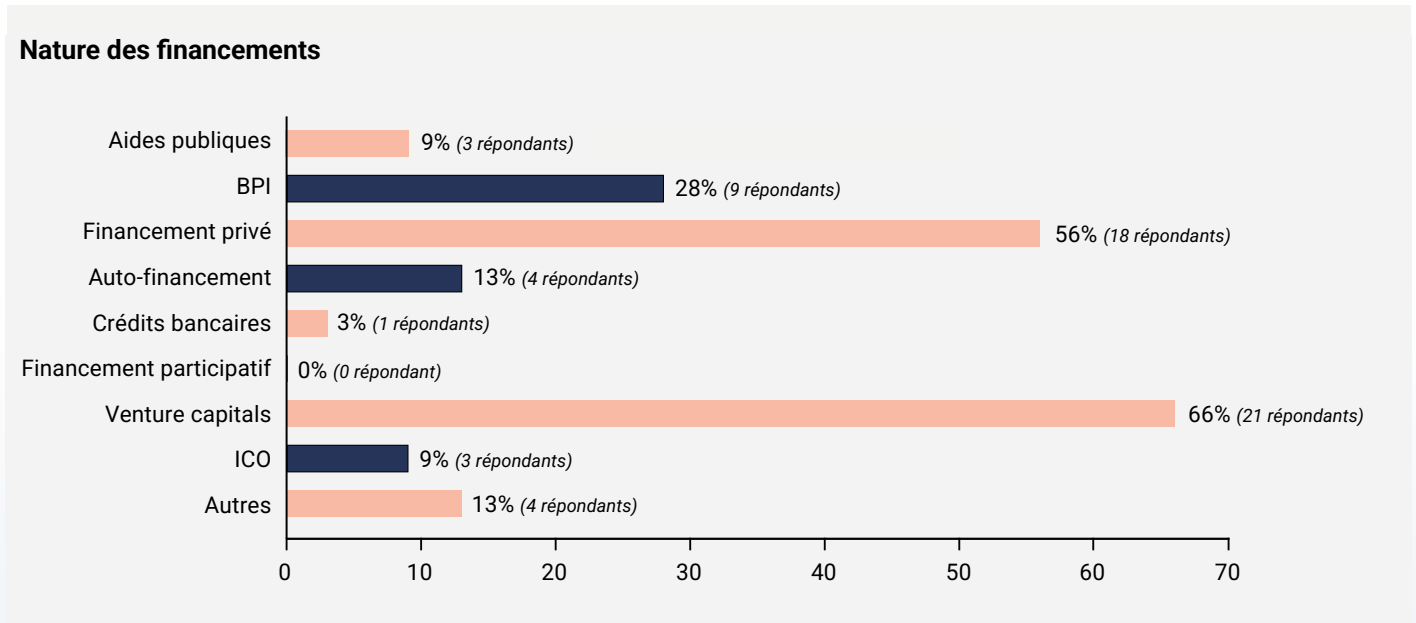
Enfin, une accélération des financements en phase de croissance (séries B et C) apparaît comme un levier essentiel pour consolider et pérenniser cette dynamique positive. A ce jour, cette catégorie de financement reste largement dominée par **les États-Unis, qui représentent 55%** des levées supérieures à 100M€, suivis de près par **l'Asie (24%)** et enfin par **l'Europe (11%)**. Cette situation met en évidence un enjeu majeur pour l'Europe : il est crucial de renforcer sa capacité à **réaliser des financements de grande ampleur afin de favoriser l'émergence de géants technologiques Web3** sur le continent. Sans cette évolution, de nombreuses entreprises européennes risquent de finaliser leurs levées de fonds aux États-Unis ou en Asie, entraînant une fuite des talents et un affaiblissement de l'écosystème technologique local.

Répartition par type de levée et par zone géographique des investissements



A noter également que la nature des financements des startups Web3 françaises et européennes est variée. Parmi les entreprises interrogées ayant levé des fonds, **66% ont été soutenues par des Venture Capitals**, 56% proviennent de **financement privé** et **13% d'auto-financement**.

En ce qui concerne les financements publics, **28 % des répondants déclarent avoir été soutenus par Bpifrance**, qui vient par ailleurs d'annoncer la création d'un fonds d'investissement en actifs numériques de 25 millions d'euros incluant la possibilité de prendre des participations sous forme de jetons. On retrouve également, en minorité, **9% d'aides publiques et d'ICO**.



L'ÉQUIPE CAISSE DES DÉPÔTS

Depuis 2015, la Caisse des Dépôts s'engage et participe activement à la structuration du paysage Web3 en France. Elle s'implique aux côtés des acteurs de l'écosystème à travers des projets industriels, des partenariats, et le dialogue avec les régulateurs, notamment sur des sujets d'identité numérique et de tokenisation.



2015 - 2018

Une rencontre avec la blockchain

L'équipe du Programme Blockchain & Cryptoactifs se constitue, rassemblant des collaborateurs par curiosité, par vision ou encore par passion pour la technologie blockchain. Ce Pôle accompagne les acteurs de place et les régulateurs dans la compréhension de la technologie et de ses enjeux pour la finance et soutient la structuration de l'écosystème de startups.

Lancement de LaBChain en 2015, consortium dédié à l'exploration et au développement de la technologie blockchain dans le secteur banque finance assurance

Transformer une idée en réalité

Après une phase d'expérimentation, la blockchain passe à l'échelle avec l'accélération des projets industriels. La Caisse des Dépôts s'inscrit dans cette dynamique et lance des services à vocation industrielle, notamment à travers le lancement d'Archipels (confiance numérique), et l'ouverture du service de conservation d'actifs numériques pour l'Agrasc, alignée avec la tradition d'innovation financière et de tiers de confiance historique de l'institution.

La Caisse des Dépôts devient conservateur de crypto-actifs en obtenant son enregistrement PSAN en septembre 2021

2019 - 2022

Adaptabilité & innovation

Alors que l'équipe Blockchain & Cryptoactifs pivote vers un périmètre plus large d'innovation, de nombreux enjeux liés à la blockchain continuent d'intéresser la Caisse des Dépôts, entre transparence et souci de souveraineté. A travers les projets de tokenisation d'actifs ou dans le développement d'un euro numérique, l'équipe de la Caisse des Dépôts est ainsi convaincue que la blockchain continuera à transformer les métiers financiers, avec une régulation équilibrée et un écosystème qui allie acteurs traditionnels et innovants.

La Caisse des Dépôts émet 100 millions d'euros d'obligations sur la blockchain aux côtés de BNP Paribas et Euroclear, une des premières au niveau européen

2023 - 2025

« La blockchain attire des esprits curieux, des personnes aux horizons très différents, et offre une ouverture sur de nombreux sujets. C'est un secteur où l'on touche à tout. »

ROXANE FAURE

« La blockchain a bousculé ma vision du monde, m'amenant à explorer des questions philosophiques, politiques et techniques que je ne me serais pas posées autrement. »

GRÉGORY CHENUE

« La blockchain est une véritable révolution pour les activités financières. J'ai le sentiment qu'un nouveau monde reste encore à créer, et c'est particulièrement stimulant. »

CHARLES LORAND

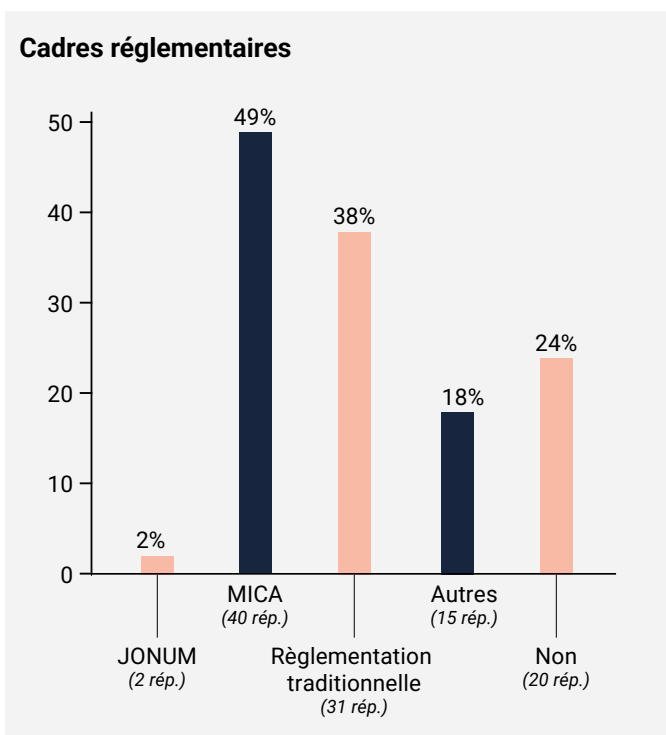
1.4 IMPACT DES RÉGLEMENTATIONS

En 2025, la réglementation occupe une place centrale dans l'industrie du Web3. Parmi les répondants, **49%** sont soumis à la réglementation MiCA, illustrant l'ampleur de son impact et la diversité des entreprises affectées, qu'elles soient directement soumises ou indirectement affectées (notamment les sociétés B2B).

Le règlement MiCA vise à encadrer les émissions et services liés aux crypto-actifs qui ne relèvent pas des réglementations existantes en matière d'instruments ou de produits financiers. Il établit un cadre réglementaire harmonisé à l'échelle européenne¹².

Entré en vigueur le 29 juin 2023 et applicable depuis le 30 décembre 2024, ce règlement a incité les entreprises et startups concernées à œuvrer activement pour leur mise en conformité, comme en témoignent les retours recueillis via le questionnaire et les interviews.

Cependant, MiCA n'est pas la seule réglementation influençant le secteur. Parmi les autres cadres réglementaires ayant un impact significatif sur les répondants figurent la *Travel Rule* ou la réglementation DORA. Par ailleurs, une minorité d'acteurs est également soumise au régime JONUM.



En ce qui concerne le règlement MiCA, les réponses sont fortement hétérogènes. D'une part, les grandes entreprises sont quasi unanimes : elles perçoivent l'entrée en vigueur de cette réglementation de manière positive. La réglementation MiCA structure le marché, aide au développement commercial et renforce la confiance dans les échanges, notamment avec d'autres grandes entreprises internationales et institutions financières. La plupart d'entre elles ont déjà entamé la mise en conformité sans perturber leur activité.

D'autre part, les entreprises issues directement de l'industrie du Web3 rapportent un impact négatif du règlement MiCA en 2025, pour plusieurs raisons :

- **Une conformité coûteuse** : les exigences réglementaires sont onéreuses et les startups Web3, déjà confrontées à des difficultés de financement, peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour se conformer aux normes tout en poursuivant le développement de leurs solutions. Cette contrainte concerne également la réglementation DORA.
- **Une harmonisation complexe** : si le règlement MiCA vise à harmoniser le cadre réglementaire européen, la diversité des modèles nationaux et la variété des produits proposés rendent cette uniformisation complexe. De nombreux répondants soulignent la difficulté d'adapter leurs offres aux nouvelles exigences.
- **Des délais de conformité longs** : l'obtention et la validation de la conformité prennent en moyenne un an, ajoutant une incertitude pour les entreprises du secteur, qui manquent de visibilité sur leur mise en conformité avant la fin de la période transitoire
- **Un avantage limité à court terme** : depuis l'entrée en vigueur du règlement, les entreprises peinent à constater une amélioration significative, notamment en ce qui concerne les relations avec les partenaires financiers, tels que les banques et les assurances. En effet, malgré un cadre réglementaire européen clair, seuls 22% des répondants signalent une évolution positive sur ce domaine. Toutefois, ces réglementations étant récentes, leurs bénéfices pourraient se manifester sur une période plus longue.

¹² <https://www.triple-a.io/cryptocurrency-ownership-data?>

La Travel Rule, en vigueur depuis le 30 décembre 2024, vise à renforcer la transparence des transferts de crypto-actifs en imposant la transmission d'informations sur l'émetteur et le bénéficiaire des transactions, notamment celles supérieures à 1 000 €. **Cette réglementation a été identifiée comme une problématique majeure par l'ensemble des acteurs concernés**, quelle que soit leur taille, en raison de la complexité de sa mise en œuvre dans un environnement reposant sur la technologie blockchain.

Bien que ces difficultés soient largement partagées par les acteurs du Web3, elles reflètent également la volonté des institutions de prendre au sérieux les enjeux du secteur. Il apparaît donc indispensable d'intensifier le dialogue entre régulateurs et acteurs économiques afin de construire un cadre réglementaire qui favorise l'innovation sans la restreindre.

L'Autorité des Marchés Financiers a notamment travaillé en collaboration avec les acteurs du Web3 pour créer deux groupes de travail : une exploration pour mieux comprendre les sujets de la finance décentralisée¹³ et une discussion sur la certification des smart contracts¹⁴ afin de mettre en avant les bonnes pratiques, des groupes de travaux auxquels l'Adan et Deloitte ont participé.

Enfin, **les entreprises Web3 font également face à des difficultés en matière de fiscalité et comptabilité** : 33% rencontrent des obstacles comptables, tandis que 24% éprouvent des difficultés fiscales. A titre de comparaison, ces difficultés sont nettement moins marquées chez les entreprises traditionnelles, où elles concernent respectivement 12% et 18% des sociétés.

¹³ <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/actualites/lamf-publie-la-synthese-des-reponses-son-papier-de-discussion-sur-la-finance-decentralisee>

¹⁴ <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/actualites/lacpr-et-lamf-publient-les-conclusions-du-groupe-de-travail-sur-la-certification-des-smart-contracts>



L'adoption des cryptomonnaies et des actifs numériques s'accélère à un rythme effréné. Des cryptomonnaies et stablecoins aux actifs du monde réel (RWAs) tokenisés tels que les actions, obligations, matières premières, immobilier et bien plus encore—le moment est venu pour les banques, fintechs, prestataires de services de paiement et autres institutions financières de capitaliser sur cette demande croissante et sur l'élan généré par les détenteurs et utilisateurs de crypto.

Bien que l'Europe de l'Ouest représente une part importante des volumes mondiaux de transactions en cryptomonnaies, l'adoption ne repose pas uniquement sur la participation des particuliers. En réalité, la majorité des transactions en crypto sont dominées par les institutions (c'est-à-dire des organisations détenant plus d'un million de dollars d'actifs). D'après les recherches menées par Ripple, l'adoption institutionnelle croissante des actifs numériques figure parmi les trois principaux moteurs incitant d'autres institutions et entreprises européennes à rejoindre l'économie des tokens. En d'autres termes, la région bénéficie d'un effet d'entraînement où la demande des utilisateurs finaux et l'augmentation des volumes de transactions stimulent l'adoption institutionnelle, entraînant à leur tour une adoption accrue par d'autres institutions financières.

Une partie de cet élan est alimentée par une réglementation plus claire. L'Union européenne, en particulier, a réalisé des avancées significatives avec le cadre réglementaire MiCA (Markets in Crypto-Assets Regulation). Les prestataires de services crypto et les émetteurs de jetons monétaires qui obtiennent une licence dans cette première grande juridiction mondiale à établir des lignes directrices spécifiques pourront opérer en toute confiance dans plus de 27 pays, représentant 450 millions d'habitants et près d'un cinquième de l'économie mondiale. MiCA apporte une sécurité juridique, harmonise les règles à l'échelle de l'UE et représente une opportunité majeure pour les banques et les prestataires de services sur actifs numériques (PSAN) souhaitant s'implanter dans la région.

Que vous soyez une banque, une fintech, une néobanque, un prestataire de services de paiement, une entreprise de transferts d'argent, une plateforme d'échange ou autre, proposer des services crypto à vos clients n'est plus un simple atout, mais une nécessité. Pour rester compétitives dans un paysage financier de plus en plus digitalisé, ces institutions doivent être en mesure de tokeniser, stocker, échanger et transférer de la valeur en toute sécurité, tout en respectant les exigences réglementaires en constante évolution. Cela implique de disposer des bons outils, infrastructures, partenaires et conseillers pour se lancer rapidement, répondre à la demande et pérenniser leur activité.

L'impact du Web3 et des cryptos sur la finance n'est pas une question de savoir si cela arrivera, mais quand. Les institutions financières doivent agir dès maintenant pour tirer parti des nouvelles opportunités en matière de modèles économiques, de sources de revenus, de diversification de portefeuille, d'accès à de nouvelles classes d'actifs et bien plus encore.

2. RÉSILIENCE ET PROJECTIONS

2.1 LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES WEB3

L'année 2024 a marqué la fin d'une période complexe pour les entreprises de l'industrie, qui ont su consolider leurs activités malgré un marché hésitant au premier semestre et la mise en application de nouvelles réglementations. Cette capacité d'adaptation illustre la volonté de l'industrie du Web3 de poursuivre son rayonnement à l'échelle nationale, européenne et internationale.

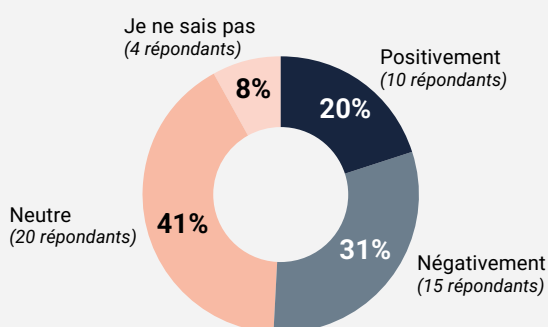
Ce constat dépasse le seul cadre du Web3. En effet, les études menées sur la FrenchTech révèlent une redynamisation de l'emploi, malgré un contexte économique et politique incertain. Sur les six premiers mois de 2024, le marché de l'emploi dans ce secteur a enregistré une croissance de 4%, témoignant d'un regain d'activité et de confiance¹⁵.

De manière générale, la capacité de résilience s'est révélée essentielle au maintien de l'activité et concerne l'ensemble des acteurs interrogés. Toutefois, les répondants restent divisés quant à l'impact de la régulation à cet égard : 52% des entreprises traditionnelles perçoivent un effet positif, contre seulement 20% des startups Web3. Par ailleurs, la part significative de réponses neutres (respectivement de 24% et 41%) illustre une attente vis-à-vis des bénéfices concrets que pourrait apporter la réglementation.

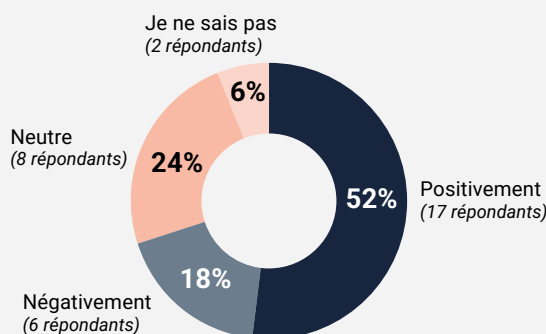
Deux facteurs clés émergent pour accompagner la croissance et la stabilité de l'industrie : **la politique anticyclique et la diversification**.

Comment la régulation française et européenne sur le Web3 a-t-elle participé à la résilience de votre entreprise durant l'année 2024 ?

Entreprise ayant l'intégralité de ses activités dans le web3



Entreprise traditionnelle, « non web3 », ayant toutefois une part de ses activités ou projets dans le domaine web3



¹⁵ <https://numeum.fr/actu-informatique/communiqu-e-de-presse-resilience-et-dynamisme-pour-lemploi-dans-les-start-de-la>

POLITIQUE ANTICYCLIQUE

Dans un secteur en perpétuelle évolution et confronté à une forte volatilité, de nombreuses startups Web3 adoptent une stratégie anticyclique, alternant consolidation en période de ralentissement et accélération lors des phases de reprise. Plutôt que de viser immédiatement une croissance commerciale à grande échelle, ces entreprises profitent des périodes de faible activité pour renforcer leurs infrastructures techniques, améliorer leurs produits et optimiser leurs offres, qu'il s'agisse de solutions blockchain, d'applications décentralisées (dApps) ou de services liés aux crypto-actifs.

Le financement joue un rôle déterminant dans cette stratégie. Dans un environnement marqué par une incertitude économique et réglementaire, certaines startups parviennent à mobiliser des fonds significatifs, leur permettant ainsi de poursuivre leur développement et de renforcer leur compétitivité. Les facteurs clés remontés pour réussir une levée de fonds en période d'incertitude ont été : un produit cohérent, un marché identifié, une ouverture au-delà du Web3 (cf. *partie diversification ci-après*), une équipe transverse et des partenariats forts notamment financiers.

Disposer de ressources financières suffisantes offre également la flexibilité nécessaire pour anticiper et s'adapter aux exigences réglementaires. L'obtention de licences pour opérer dans le secteur des crypto-actifs requiert des ressources humaines, financières et des délais conséquents. En se concentrant sur l'amélioration technique et la mise en conformité durant ces périodes, les startups préparent efficacement leur relance commerciale dès que les conditions du marché deviennent plus favorables.

Enfin, dans une logique de gestion optimisée des ressources en période de ralentissement, certaines entreprises se recentrent sur les compétences essentielles notamment techniques (développement de protocoles blockchain, sécurité, gestion des infrastructures). Bien que cette approche puisse entraîner une réduction temporaire des effectifs, elle permet de préserver une expertise technique cruciale, et d'accélérer lorsque l'environnement économique redevient propice à la croissance.

En conclusion, **la stratégie de consolidation en période de ralentissement, suivie d'une accélération lors de la reprise, illustre l'approche proactive et résiliente des startups Web3 face aux défis économiques et réglementaires.**

En renforçant leurs bases techniques et en anticipant les évolutions du marché, ces entreprises se positionnent pour tirer pleinement parti des cycles économiques et assurer leur pérennité.

DIVERSIFICATION ET PIVOT STRATÉGIQUE DANS LE WEB3

Un autre facteur fort de la résilience des entreprises Web3 interrogées en France et en Europe repose sur leur capacité à diversifier leurs activités et à opérer des pivots stratégiques. Ancrées dans l'innovation des technologies décentralisées et de la blockchain, ces entreprises ajustent continuellement leurs offres afin de répondre aux besoins émergents d'un marché en constante évolution.

Le pivot stratégique constitue un levier essentiel pour les acteurs du Web3, leur permettant de réévaluer et d'ajuster leur modèle économique afin de mieux s'aligner avec les évolutions technologiques et réglementaires. Face aux défis liés à l'adoption des solutions décentralisées et aux incertitudes liées à la réglementation européenne, ces entreprises redéfinissent leur offre en adoptant une stratégie de diversification qui s'opère selon deux axes :

- **Diversification du marché** : certaines startups élargissent leur champ d'action en passant d'une focalisation sur les crypto-actifs à une approche plus globale. L'exemple le plus marquant a été l'essor de l'Intelligence Artificielle où de nombreux projets ont adapté leur produit pour y intégrer de nouveaux usages permis par cette technologie, évoluant ainsi partiellement ou totalement en dehors du secteur du Web3.
- **Diversification du produit** : d'autres entreprises choisissent de rester dans le secteur des crypto-actifs, mais d'élargir l'application de leurs solutions à des cas d'usages plus larges touchant ainsi plus de consommateurs ou d'entreprises. C'est notamment le cas dans des domaines comme la tokenisation, l'identité numérique ou la sécurisation des transactions.

Parallèlement, la diversification s'impose comme une stratégie incontournable pour réduire les risques liés à la volatilité d'un secteur encore en pleine maturation. En élargissant leur gamme de produits et services, qu'il s'agisse de plateformes d'échange, d'applications décentralisées (dApps) ou de services de conseil en conformité, ces entreprises multiplient leurs sources de revenus et renforcent leur résilience. Cette diversification leur permet de limiter leur dépendance à une seule offre et d'exploiter les synergies entre différents pôles d'expertise, favorisant ainsi une croissance plus stable sur le long terme. Enfin, l'agilité organisationnelle et la capacité à innover rapidement constituent également des atouts majeurs pour naviguer dans cet environnement incertain. En intégrant les retours des utilisateurs et en anticipant les besoins futurs, les entreprises Web3 ajustent leur stratégie en temps réel.

En résumé, pour les entreprises Web3 françaises et européennes, la diversification et le pivot stratégique sont les piliers essentiels de leur résilience. En réinventant constamment leur offre et en adoptant une approche flexible face aux évolutions du marché et des réglementations, elles se positionnent comme des acteurs capables de transformer les défis en opportunités durables.

Il existe également des entreprises Web3 répondant à des besoins plus spécifiques comme les fournisseurs d'infrastructure ou les développeurs de technologies, non corrélés au marché des crypto-actifs, qui n'ont pas connu les mêmes difficultés. En effet ces acteurs délivrent leurs produits sans être directement affectés par les fluctuations du marché et s'alignent davantage sur le modèle des startups ou fintechs traditionnelles.

2.2 PROJECTIONS : UN RENOUVEAU POUR L'ÉCOSYSTEME WEB3

Depuis le second semestre 2024, l'écosystème Web3 connaît un regain de dynamisme porté par plusieurs facteurs convergents. D'une part, la remontée des marchés, stimulée par l'appréciation des prix des crypto-actifs, redonne de la confiance aux investisseurs et aux entrepreneurs du secteur. D'autre part, les évolutions réglementaires et les décisions stratégiques prises aux États-Unis ont un impact significatif sur l'ensemble de l'industrie Web3, y compris en Europe.

Aux États-Unis, l'approbation des ETF Bitcoin, facilitant l'investissement institutionnel dans les crypto-actifs, ainsi que l'abandon par la SEC de la règle comptable SAB 121¹⁶ – qui freinait jusqu'ici l'adoption institutionnelle des crypto-actifs en obligeant les entreprises financières détenant des crypto-actifs à les enregistrer au passif de leur bilan – constituent des avancées majeures. Ces décisions pourraient créer un cadre plus favorable aux entreprises du secteur Web3.

L'optimisme est donc particulièrement marqué chez les entreprises interrogées, notamment celles ayant une présence ou des partenaires aux États-Unis. L'intérêt croissant des institutions financières, la simplification des cadres réglementaires outre-Atlantique et la démocratisation du sujet auprès du grand public accélèrent l'adoption et le développement de l'industrie Web3.

Dans ce contexte, l'Europe se trouve à un carrefour stratégique. Si la réglementation MiCA apporte une plus grande clarté aux entreprises du secteur, son rythme de mise en place et son cadre prudent pourraient limiter la compétitivité face à des marchés plus réactifs, comme les États-Unis. De nombreux acteurs plaident donc pour un équilibre entre régulation et innovation, afin de ne pas freiner l'essor des entreprises Web3 sur le continent.

Cette dynamique marque ainsi une période charnière où les opportunités de croissance sont nombreuses, mais où la capacité des entreprises à s'adapter aux dynamiques internationales jouera un rôle clé dans leur succès à long terme.

¹⁶ <https://www.sec.gov/rules-regulations/staff-guidance/staff-accounting-bulletins/staff-accounting-bulletin-121>

Un écosystème qui continue sa structuration dans un contexte réglementaire plus serein

Partenaire de l'étude à nouveau pour cette édition 2025, la Caisse des Dépôts soutient le développement des écosystèmes innovants comme celui du Web3. Disposer de chiffres précis sur cette industrie, sur ses consommateurs et ses investisseurs, mais aussi sur ses entreprises est précieux et permet de comprendre les pratiques des utilisateurs, la diffusion de ces nouveaux outils et actifs, et d'identifier les grandes tendances du secteur en France et en Europe. Il s'agit notamment de mettre en lumière les enjeux soulevés par ces nouveaux usages financiers, pour informer et sensibiliser les acteurs traditionnels de place, sur le potentiel de transformation de ces technologies, et éclairer les décideurs, publics et privés, sur les grands chantiers de l'industrie du Web3, en particulier en matière de confiance et de souveraineté numérique.

Un intérêt toujours grandissant pour les actifs numériques

Dans cette édition 2025 de l'étude, on constate que les actifs numériques continuent à gagner en notoriété : 92% des Français ont entendu parler des actifs numériques (+8 points depuis 2024), et 47% y portent un intérêt (+10 points). L'année 2024 a marqué une forte remontée sur les marchés crypto, reflétée par l'augmentation des nouveaux acquéreurs en 2025 : 16% des détenteurs, contre 13% en 2024. Néanmoins, le taux global de détention reste stable et la tendance à la prudence est confirmée dans les pratiques d'investissement, qui restent occasionnelles, et de diversification d'épargne : 64% (+9 points) des investisseurs ont moins de 10% de leur épargne en actifs numériques et 80% (+7 points) ont investi moins de 10 000 euros.

Concernant la régulation, si l'enregistrement PSAN était un facteur rassurant pour 88% des acquéreurs l'année dernière, MiCA, cadre de réglementation européen qui entrera en vigueur en 2026, est déjà connue par 81% des acquéreurs : les utilisateurs d'actifs numériques restent très bien informés sur la réglementation du secteur. La régulation reste donc un facteur déterminant de confiance et favorisant le développement de l'industrie.

Une industrie française en meilleure santé

La tendance de 2024 se confirme pour les entreprises du Web3 interrogées cette année : la croissance se maintient, qui se traduit dans les augmentations d'effectifs dans 63% des entreprises. Les acteurs de l'industrie relèvent néanmoins un impact négatif en termes de coûts et de compétitivité lié à la mise en conformité avec plusieurs

textes réglementaires. La réglementation MiCA, désormais adoptée, a été le fruit de négociations au niveau européen, et sa mise en œuvre se prépare aujourd'hui en France. Il est indispensable de poursuivre les échanges et travaux de concertation avec les régulateurs, pour s'assurer d'un cadre équilibré et adapté, qui soutienne la croissance de l'industrie française. Concernant l'investissement, les financements internationaux restent majoritaires, représentant 79% des levées de fonds, principalement américains et asiatiques; alors que 40% des entreprises envisagent de lever des fonds d'ici moins de 2 ans, les acteurs français doivent développer leur soutien financier au secteur Web3, et soutenir la création et la croissance de leaders français, afin d'être en mesure d'offrir des services alternatifs, voire souverains, aux utilisateurs, de défendre nos intérêts et nos valeurs face aux géants du numérique étrangers.

Vers des infrastructures financières numériques

Le développement du secteur du Web3 est, depuis plusieurs années, un vecteur de transformation fort pour la finance traditionnelle. Au niveau européen, des travaux sont en cours pour mettre en place un Euro numérique, que 43% des Français seraient prêts à utiliser d'après l'étude. Pour les acteurs institutionnels, la participation aux travaux menés par la BCE porte principalement sur la tokenisation d'actifs, qui a le potentiel de reconfigurer profondément la structuration des marchés financiers, les modes de financement de l'économie et la manière dont les besoins des investisseurs, des entreprises et des institutions publiques sont pris en compte. Renforçant la transparence des marchés, en particulier au service du financement des projets durables, la tokenisation s'aligne avec les enjeux stratégiques de la Caisse des Dépôts de contribution à la transformation écologique. L'ensemble des acteurs financiers, régulateurs et startups ont un rôle clé à jouer dans cette transformation, afin de bâtir un écosystème robuste et inclusif, capable d'accompagner le passage à l'échelle de la tokenisation des marchés financiers. En s'engageant activement dans ce domaine, ils contribueront à préserver la souveraineté numérique et économique de la France.



NADIA FILALI

Responsable du Pôle Innovation & Development au sein de la Caisse des Dépôts

CONTACTS

Laurent Ovion

Président de l'Adan
laurent.ovion@adan.eu

Marie-Line Ricard

Associée Global FSI Assurance Blockchain & Web3 Leader, Deloitte
mricard@deloitte.fr

CONTRIBUTEURS

Adan

Jules Dubourg, Lucas Cherfils

Deloitte

Jérémy Stevance, Marvin Calvaire, Thomas Negrier, Tantely Andriamalala

Partenaires

Caisse des Dépôts, Banque Delubac & Cie, Ripple, Bitpanda, Cube3, Fireblocks, Hexarq, Keytrade Bank, Truffle Capital, Wyden Ipsos

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.